

• Presse électronique

**Nécessaire régularisation juridique pour mettre fin aux «ambiguïtés»**

Lire page 5

• Banques islamiques

**Messaitfa loue les bienfaits et l'avenir de la finance islamique en Algérie**

Lire page 6

**L'ECHO**  
D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 9<sup>e</sup> Année - Jeudi 20 février 2020 - 25 Jomada Al Thani 1442 - N° 2327 - Algérie : 10 DA / 1 €

www.lechodalgerie-dz.com

Il compte poursuivre ses consultations avec toutes les composantes de la scène politique et de la société civile

# Tebboune veut une «Constitution consensuelle»



Lire page 3 Photo : D. R. ©

Une année de Hirak

## Un parcours militant singulier pour sauver l'État national



Lire page 4 Photo : Faeh Guidoum ©

**L**e Hirak, mouvement populaire pacifique et citoyen aux revendications foncièrement politiques, bouclera, ce vendredi, sa première année, en ayant à son actif d'avoir mis fin à une dérive autocratique et mis le cap sur une nouvelle gouvernance en adéquation avec l'évolution de la société, sauvant l'État national d'un effondrement. Par sa longévité et l'attachement à son caractère pacifique, ce mouvement, inédit depuis l'indépendance de l'Algérie, s'érige, à l'instar de la Guerre de Libération nationale, en modèle de référence dans le monde. Il aspire à donner un nouveau statut à la notion de citoyenneté, impliqué dans la gestion des affaires publiques et déterminé à prendre son destin en main. Le 22 février 2019, des dizaines de milliers de citoyens, toutes tranches

d'âges et catégories professionnelles confondues, ont manifesté dans toutes les villes du pays pour s'opposer au projet de 5<sup>e</sup> mandat du Président Abdelaziz Bouteflika, dénoncer la corruption menaçant les fondements de l'État et réclamer un changement radical de la gouvernance. Sous la pression du Hirak, l'élection présidentielle qui devait se tenir le 18 avril, est reportée. Après la démission de Bouteflika le 2 avril, une deuxième date, le 4 juillet, est fixée, mais le scrutin n'a pas lieu, faute de candidats. Aucun dossier de candidature n'ayant été validé par le Conseil constitutionnel. Suite à ces deux reports, le chef de l'État par intérim, Abdelkader Bensalah, convoque le corps électoral pour l'élection présidentielle devant se tenir le 12 décembre...

# 21 Echos du jour

Justice

## Le procès de l'ancien DGSN, Abdelghani Hamel, reporté au 11 mars

*Le procès de l'ancien directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, a été reporté ce mercredi, au 11 mars prochain à la demande de la défense, quelques minutes après son ouverture au Tribunal de Sidi M'hamed (Alger).*

Le procès a été reporté au 11 mars à la demande de la défense des accusés pour «consulter les documents du dossier de l'affaire». La défense a également sollicité la programmation du procès en «audience spéciale». Abdelghani Hamel est mis en détention provisoire à la prison d'El Harrach. Depuis le mois de juillet 2019 pour des affaires liées, notamment, au «détournement de foncier» et d'«enrichissement illicite». Deux fils de l'ancien DGSN se trouvent aussi en détention préventive à la prison d'El Harrach (Alger) pour la même affaire, alors que son épouse et sa fille ont été placées sous contrôle judiciaire. Hamel avait comparu, début mai, devant

le procureur de la République près dudit tribunal pour audition dans le cadre de l'affaire de tentative d'introduction de 70 kg de cocaïne au port d'Oran. Il avait été également auditionné, fin avril, par le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa dans le cadre des enquêtes ouvertes sur des affaires relatives à des «activités illégales» et «trafic d'influence». Parmi les témoins qui devaient se présenter à la barre ce mercredi, figuraient l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, les anciens walis de Chlef et d'Oran, respectivement Mohamed Ghazi et Abdelmalek Boudiaf, et l'ancien ministre des Travaux publics, Abdelghani Zaâlane.



Contrebande

## Plus de 58 tonnes de tabac à chiquer en vrac saisies à Oran

Plus de 58 tonnes de tabac à chiquer en vrac ont été saisies à Oran et une personne a été interpellée par les éléments de la gendarmerie de la wilaya d'Oran. «En vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes du groupement territorial d'Oran ont interpellé un individu et saisi dans son hangar sis commune d'Es-Senia, aménagé clandestinement en ateliers de fabrication de tabac à chiquer, 3 camions et un fourgon, avec 16 quintaux de tabac à chiquer en vrac, 2345 cartons d'emballage, ainsi que du matériel servant dans la fabrication et le conditionnement du tabac à chiquer». Poursuivant les investigations, les gendarmes ont saisi dans un autre hangar appartenant au mis en cause, sis commune d'El Kerma,

«152,2 tonnes de feuilles de tabac à chiquer, 58,720 tonnes de tabac à chiquer en vrac, avec 1950 cartons d'emballage, ainsi que du matériel servant dans la fabrication et le conditionnement du tabac à chiquer». Les éléments de la Gendarmerie nationale ont interpellé, dans la même wilaya, «un individu âgé de 64 ans et saisi dans son hangar, aménagé clandestinement en atelier de fabrication de tabac à chiquer, d'Es Senia, 2108 cartons renfermant 486 040 sachets contrefaits de tabac à chiquer, portant différentes marques et du matériel servant dans la fabrication et le conditionnement du tabac à chiquer». À Constantine, les gendarmes du groupement territorial de Constantine ont

interpellé sur l'autoroute Est-Ouest, dans la circonscription communale d'Aïn Smara, «une personne âgée de 43 ans, demeurant à Azzaba (Skikda), qui transportait à bord d'une camionnette 150 cartouches de cigarettes et 11 250 sachets de tabac à chiquer, sans registre de commerce ni factures». Par ailleurs, les gendarmes du groupement territorial d'Aïn-Defla ont interpellé lors d'une patrouille à hauteur de la cité El Wiam, commune de Khemis-Miliana, «une personne âgée de 37 ans, en possession de 320 comprimés de psychotropes et une somme de 71.250 DA, représentant le revenu de vente de cette substance».



## Sûreté de la wilaya d'Alger Près de 12 000 unités de boissons alcoolisées saisies

Dans le cadre de la lutte contre le trafic des boissons alcoolisées, les éléments de la Police judiciaire de la sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, dimanche dernier, à la saisie de 11 950 unités de boissons alcoolisées de volumes et de qualités différents, ainsi qu'à l'arrestation du suspect. Cette affaire intervient après exploitation d'informations faisant état de la vente de boissons alcoolisées sans autorisation par un suspect à son domicile familial,

précise la même source qui souligne qu'un mandat de perquisition du domicile du suspect a été délivré ayant permis la saisie d'une quantité considérable de boissons alcoolisées de volumes et de qualités différents, ainsi qu'à l'arrestation du suspect qui a été transféré au siège de la police pour poursuivre l'enquête. Après finalisation des procédures légales, le mis en cause a été présenté devant le Parquet de la République territorialement compétent.

## Aïn Témouchent Deux morts et 13 blessés dans un accident de la route

Deux personnes ont trouvé la mort et 13 autres ont été blessées hier à Aïn Témouchent dans une collision entre deux véhicules, a-t-on appris du directeur de wilaya de la Protection civile, le commandant Mourad Bensalem. L'accident est survenu au niveau de l'axe de la route nationale N° 86 dans son tronçon reliant les communes de Hammam Bouhadjar à Hassi El Ghella, suite à une collision entre un véhicule touristique et un autre utilitaire. Deux personnes, une femme âgée de 73 ans et un homme de 46 ans, ont péri sur les lieux de l'accident. Les 13 personnes blessées ont été transportées vers le service des urgences médicales de l'hôpital de Hammam Bouhadjar. Le wali d'Aïn Témouchent, Labiba Ouinez, s'est déplacée sur le lieu de l'accident ainsi qu'au service des urgences médicales de Hammam Bouhadjar pour s'enquérir de l'état des blessés. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

## Découverte du corps sans vie d'une femme à la plage Firdaous à Aïn Turk

Les services de la protection civile ont découvert le corps sans vie d'une femme accrochée aux rochers de la plage «Firdaous» (ex-Paradis plage) de la commune d'Aïn Turk (ouest d'Oran), a-t-on appris hier. Alertés, les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile d'Aïn Turk ont repêché mardi soir le corps d'une femme âgée de 50 ans et l'ont déposé à la morgue de l'hôpital Medjabbar Tami d'Aïn Turk. D'autre part, les éléments de la Protection civile sont intervenus le même jour à Cap Carbone dans la commune d'Arzew pour éteindre un incendie qui s'est déclaré dans une habitation de trois étages. Le feu a été très vite maîtrisé de s'étendre à d'autres maisons limitrophes. Une personne âgée de 38 ans souffrant de difficultés de respiration a été sauvée et les premiers soins lui ont été prodigués sur place avant de la transférer vers l'hôpital d'El Mohgoun (Arzew), soulignant qu'un camion de secours, un autre d'extinction, un véhicule de contact, une ambulance et 20 agents de différents grades ont été mobilisés pour cette opération de secours.

## CRAAG Secousse de magnitude 3,6 degrés enregistrée à Jijel

Une secousse tellurique de magnitude 3.6 sur l'échelle de Richter a été enregistrée, hier, à 8h33 dans la wilaya de Jijel, a indiqué un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 6 km au nord-est d'El Aouana, a précisé la même source.

Édité par la Sarl Echo Médias Algérie	<b>Directeur Général Fondateur</b> Tewfiq Meraou	Directeur de la Publication Ahsene Saaid Directrice de la Rédaction D' Lila Meraou Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi Directeur Technique Walid Boumaaraf	Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02 Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04	Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59	• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.
	L'ECHO D'ALGERIE Quotidien National d'Information	بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL Compte N° : 005001114002013631013	Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA		

## Il compte poursuivre ses consultations avec toutes les composantes de la scène politique et de la société civile

# Tebboune veut une «Constitution consensuelle»

*Entamées il y a quelques semaines, les consultations initiées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avec la classe politique, les personnalités nationales et la société civile vont se poursuivre, l'objectif étant de parvenir à une «Constitution consensuelle» dont le projet sera soumis au référendum populaire.*

Selon le chef de l'Etat, l'avis de tous sera pris en compte en ce qui concerne la méthodologie à suivre, mais également les problèmes dont souffre le pays. Ces avis pourront entrer dans l'élaboration de la mouture finale de la Constitution et l'occasion sera également donnée à d'autres personnalités. Cependant, il a estimé que même si la Constitution concerne l'ensemble de la société, son élaboration doit être confiée à des spécialistes en droit constitutionnel. «Nous opérerons d'autres amendements et changements jusqu'à ce que nous parviendrons à une Constitution consensuelle», avait-il précisé. Soutenant que l'actuelle Constitution a montré ses limites avec la crise, le président de la République a jugé «impérative» sa révision pour éloigner le spectre des crises à l'avenir. Se défendant de vouloir obtenir une Constitution «sur mesure», le Président Tebboune a affirmé que cette révision marquera le début d'une étape «fondamentale». Il avait tenu à expliquer que la nouvelle Constitution sera soumise au référendum, ce qui voudra dire que l'ensemble des Algériens auront à se prononcer sur ce projet et qu'il «ne s'agit nullement d'une constitution sur mesure pour un président, un clan ou un mode de gouvernance», avait-il soutenu. Le président de la République avait indiqué, à ce titre, que toutes les personnalités rencontrées jusque-là étaient «favorables» à l'amendement de la Constitution et qu'elles «craignent, elles aussi, tout comme les citoyens, qu'elle soit encore une révision sur mesure». Le chef de l'Etat avait réitéré son engagement pour une révision constitutionnelle garantissant la protection des droits et libertés du citoyen et consacrant une démocratie réelle, fondée sur la séparation des pouvoirs, le renforcement du contrôle parlementaire et l'instauration de contre-pouvoirs efficaces dans un environnement exempt de corruption, où seront réhabilitées les valeurs morales et la compétence en matière de gestion des affaires de l'Etat. L'Algérie est au début d'un processus qui devra conduire à une refondation de l'Etat et de ses institutions sur des bases saines et à un redressement économique, social et culturel, avait-il souligné. Il avait fait savoir que la réalisation de ces objectifs requiert la mobilisation et la détermination de tous et la prise de conscience de chacun sur les enjeux et les défis que nous devons ensemble relever. Aussi, dans l'exercice quotidien des obligations de votre charge, vous devez toujours garder à l'esprit l'impé-



Photo : Fateh Guidoum ©

ratif de leur concrétisation. Le Président Tebboune avait tenu également à souligner que désormais l'exercice des missions et attributions sera évalué et apprécié à l'aune de la responsabilité et de la redevabilité qui s'y attachent en tenant compte, essentiellement, du niveau de prise en charge réelle des besoins et préoccupations exprimées par les citoyens en général et par les opérateurs économiques et sociaux, en particulier. Il avait également relevé que cette révision constitue le premier jalon pour l'édification d'une Algérie nouvelle aspirant au progrès et à la modernité tout en étant attachée à son histoire et à son authenticité. Le président de la République avait, notamment déclaré que cette démarche doit s'appuyer sur notre détermination à opérer une véritable rupture avec les pratiques du passé et promouvoir de nouveaux modes de gouvernance à la mesure des espérances de notre peuple. «C'est de la concrétisation de nos engagements que dépendent le recouvrement de la confiance du citoyen dans ses institutions, son adhésion aux actions et sa contribution pleine et sincère à la réalisation de nos programmes de développement», avait soutenu le président de la République. Pour ce faire, Tebboune avait décidé de mettre en place un comité d'experts

chargé de formuler des propositions et recommandations ayant pour objet de conforter l'ordre démocratique fondé sur le pluralisme politique et l'alternance au pouvoir, d'assurer une réelle séparation et un meilleur équilibre des pouvoirs en introduisant davantage de cohérence dans le fonctionnement du pouvoir exécutif et en réhabilitant le Parlement, notamment dans sa fonction de contrôle de l'action du gouvernement, d'améliorer les garanties de l'indépendance des magistrats, de renforcer et de garantir l'exercice effectif des droits des citoyens et de réhabiliter les institutions de contrôle et de consultation. Il a expliqué que les axes de cette révision tournent autour du renforcement des droits et libertés des citoyens, la réflexion doit porter sur l'élargissement et l'enrichissement des espaces de liberté du citoyen à la fois par la consécration de nouvelles libertés individuelles et collectives, le cas échéant, et la consolidation des droits constitutionnels garantis. Il s'agira de donner un contenu et un sens aux droits et libertés consacrés et de protéger particulièrement la liberté de manifestation pacifique et la liberté d'expression et de la presse écrite, audiovisuelle, et sur les réseaux d'information qui doivent s'exercer librement sans porter atteinte à la

dignité, aux libertés et aux droits d'autrui. Il s'agit également de la moralisation de la vie publique et de la lutte contre la corruption et, à ce propos, le comité devra examiner et proposer des mécanismes propres à éviter les conflits d'intérêts entre l'exercice des responsabilités publiques et la gestion des affaires de sorte à soustraire à l'influence de l'argent la gestion des affaires publiques. La réflexion doit porter également sur les moyens de renforcer davantage les mécanismes de prévention et de lutte contre la corruption, y compris l'implication de la société civile dans cette œuvre de salubrité publique. Elle devra s'étendre aussi à la réhabilitation et au renforcement des institutions de contrôle de manière à conférer à leur action plus d'effectivité dans la protection du patrimoine et des deniers publics. En outre, la consolidation de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs figure parmi les axes de cette refonte et il s'agira particulièrement de promouvoir l'action politique dans sa principale fonction d'impulsion et d'animation de la vie publique dans le respect des règles démocratiques fondées sur les principes d'alternance au pouvoir et de promotion du pluralisme politique.

T. Benslimane

### Crise libyenne

## Boukadoum reçu par Favez Al Sarraj à Tripoli



Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a été reçu, à Tripoli, par le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen, Favez Al Sarraj.

La rencontre d'Al Sarraj avec Boukadoum et la délégation l'accompagnant a porté sur les développements de la situation en Libye et les voies et moyens de développer les relations algéro-libyennes et ce, en présence du ministre libyen des Affaires étrangères, Mohamed Siala et de l'envoyé du président Al Sarraj aux pays du Maghreb Arabe, Jomâa Al Guemati.

Boukadoum a souligné à cette occasion qu'«il n'y a pas de solution militaire à la crise» en Libye, ajoutant que «l'Algérie déploiera tous ses efforts pour arrêter la guerre». De son côté, Al Sarraj a remercié l'Algérie pour ses efforts politiques et diplomatiques visant l'établissement de la stabilité en Libye, mettant en avant «les relations profondes liant les deux pays frères». A rappeler que Boukadoum s'était rendu à Benghazi et rencontré le maréchal Khalifa Haftar avec lequel il a examiné les

développements de la situation en Libye et les relations entre les deux pays. Les deux parties avaient également souligné le rôle de l'Algérie en faveur du retour de la stabilité en Libye.

La rencontre de Boukadoum avec Al Sarraj intervient 3 jours après la tenue lundi de la première réunion du Comité international de suivi de la conférence de Berlin sur la Libye dans la ville allemande Munich, à laquelle a pris part le chef de la diplomatie algérienne. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait conduit la délégation algérienne aux travaux de la Conférence de Berlin qui s'est tenue le 19 janvier dernier, lors de laquelle il avait réitéré l'engagement de l'Algérie à soutenir les efforts de règlement politique de la crise libyenne.

L'Algérie avait abrité, le 31 janvier dernier, une réunion de consultation du Mécanisme des pays voisins de la Libye, lors de laquelle l'Algérie s'est dit attachée à «encourager les parties libyennes à choisir le règlement pacifique de leur crise, rejetant toute ingérence étrangère dans ce pays».

Une année de Hirak

# Un parcours militant singulier pour sauver l'Etat national

*Le Hirak, mouvement populaire pacifique et citoyen aux revendications foncièrement politiques, bouclera ce vendredi sa 1<sup>e</sup> année, en ayant à son actif d'avoir mis fin à une dérive autocratique et mis le cap sur une nouvelle gouvernance en adéquation avec l'évolution de la société, sauvant l'Etat national d'un effondrement.*

Par sa longévité et l'attachement à son caractère pacifique, ce mouvement, inédit depuis l'indépendance de l'Algérie, s'érige, à l'instar de la Guerre de Libération nationale, en modèle de référence dans le monde. Il aspire à donner un nouveau statut à la notion de citoyenneté, impliqué dans la gestion des affaires publiques et déterminé à prendre son destin en main. Le 22 février 2019, des dizaines de milliers de citoyens, toutes tranches d'âge et catégories professionnelles confondues, manifestent dans toutes les villes du pays pour s'opposer au projet de 5<sup>e</sup> mandat du président Abdelaziz Bouteflika, dénoncer la corruption menaçant les fondements de l'Etat et réclamer un changement radical de la gouvernance. Sous la pression du Hirak, l'élection présidentielle qui devait se tenir le 18 avril, est reportée. Après la démission de Bouteflika le 2 avril, une deuxième date, le 4 juillet, est fixée, mais le scrutin n'a pas lieu, faute de candidats. Aucun dossier de candidature n'ayant été validé par le Conseil constitutionnel.

Suite à ces deux reports, le chef de l'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah, convoque le corps électoral pour l'élection présidentielle devant se tenir le 12 décembre. Le Parlement adopte deux projets de loi pour encadrer cette consultation : le premier relatif à la création d'une Autorité indépendante permanente chargée des élections et le second amendant la loi organique relative au régime électoral. Le commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) assure qu'il accompagnera l'élan populaire pacifique et veillera à réunir les conditions de la présidentielle, affirmant que cette élection constitue l'option «la plus sûre et la moins coûteuse» pour le pays.

Il s'engage pour qu'aucune goutte de sang du peuple ne soit versée et affiche sa détermination à faire barrage à «tous ceux qui tenteraient d'ébranler la stabilité du pays et attenter à l'unité du peuple», affirmant dans le même temps être «aux côtés du peuple afin d'atteindre ses objectifs visant à opérer le changement escompté». Le commandement de l'ANP apporte également son soutien à la justice dans la lutte contre la corruption. De hauts responsables politiques, dont deux anciens Premiers ministres -une première depuis l'indépendance du pays- et des hommes d'affaires sont jugés et condamnés, notamment pour des faits d'abus de fonctions, indus privilèges, corruption et blanchiment d'argent.

## Main tendue au Hirak

Elu le 12 décembre à la présidence de la République par 58,13% des suffrages exprimés, Abdelmadjid Tebboune proclame, lors de sa première prise de parole, «tendre la main» au Hirak, rappelant l'avoir à maintes reprises qualifié de «béni». Le nouveau chef de l'Etat appelle, dans ce sens, à un «dialogue sérieux au service de l'Algérie»



Ph : Fatch Guidoum ©

pour construire la «Nouvelle République», tout en s'engageant à opérer des réformes en profondeur dont notamment l'élaboration d'une nouvelle Constitution devant être validée par un référendum populaire. Dans son programme électoral, intitulé «54 engagements pour une Nouvelle République», Tebboune prévoit de procéder à une révision de la Constitution, dont les principaux contours porteront sur la limitation du renouvellement du mandat présidentiel à une seule fois, la réduction des prérogatives du Président pour prévenir les dérives autocratiques, la séparation et l'équilibre des pouvoirs et la consécration de la protection des Droits de l'Homme, des libertés individuels, collectives, de la presse et de manifestation. Au cours de sa participation au sommet de l'Union africaine, tenu le 9 février à Addis-Abeba, le Président Tebboune avait tenu à rendre hommage au Hirak, en soulignant qu'il constitue une «énergie salvatrice» pour l'Algérie, «résolument décidée à changer son système de gouvernance et à construire un Etat garantissant la justice sociale et la suprématie de la loi».

## Un nouveau pacte pour une nouvelle Algérie

Lors de la présentation du plan d'action du gouvernement à l'Assemblée populaire nationale, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a brossé un tableau sans

complaisance du mode de gouvernance ayant prévalu ces dernières années, dénonçant «une gestion catastrophique de l'Etat ainsi que des pratiques autoritaires ayant mené au pillage et à la dilapidation des richesses du pays et à la destruction systématique de ses institutions et de son économie dans le but d'accaparer ses biens». Partant de ce constat, le Premier ministre a plaidé pour «un nouveau pacte pour une nouvelle Algérie» qui englobera l'ensemble des aspects de la gouvernance politique, économique et sociale, avec l'objectif de «recouvrer la confiance (du) peuple en ses gouvernants et en ses institutions». Il a également appelé à une démocratie basée sur une série de principes, dont l'alternance au pouvoir. Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a, de son côté, exprimé mardi son soutien à l'appel du Hirak à consacrer le 22 février 2019, le Hirak se poursuit avec le même esprit pacifique et civique pour réclamer un changement de la gouvernance en rupture avec les pratiques du passé. Il considère que nombre de ses revendications restent encore à satisfaire. Des observateurs voient dans le maintien de la mobilisation populaire un gage que le processus de changement ne déviara pas de son objectif.

A. M. /Ag.

## Coopération internationale pour la solidarité et le développement L'Algérie se dote d'une agence

Un décret présidentiel portant création de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, a été publié au N° 7 du Journal officiel (JO). Il s'agit d'une agence placée sous la tutelle de la présidence de la République et qui est chargée de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale de coopération internationale en matière économique, sociale, humanitaire, culturelle, éducative, scientifique et technique, selon le décret N° 20-42 du 11 février 2020.

L'agence a également pour missions de contribuer à la préparation du projet de budget de la coopération internationale et d'en assurer l'exécution, d'apporter son concours à l'action de l'appareil diplomatique et des ministères concernés pour la mobilisation optimale de l'assistance technique et financière extérieure au service du développement

national, et d'assurer le suivi de la gestion technique et financière des projets d'assistance et de coopération internationale, en faveur de pays tiers. Parmi ses missions figurent aussi la promotion du placement des compétences nationales à l'étranger dans le cadre de la coopération internationale et d'en assurer le suivi, l'entretien des relations avec la communauté scientifique et les hommes d'affaires algériens installés à l'étranger, la promotion de l'action humanitaire et de solidarité en faveur de pays tiers, la réalisation des études de veille stratégique et de la prospection ainsi que toutes analyses concourant à l'efficacité de la politique en matière de coopération internationale, ainsi que la mise en place d'une banque de données sur la coopération internationale et l'action humanitaire. Dans le cadre de l'exercice de ses missions, la nouvelle agence dont le siège est

fixé à Alger, peut disposer de représentations à l'étranger, établies conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Sur le plan organisationnel, l'agence est dotée d'un conseil d'orientation et dirigée par un directeur général. Présidé par le directeur de cabinet de la présidence de la République, le conseil d'orientation est composé de quatre membres permanents : le ministre chargé des affaires étrangères, le ministre chargé de l'intérieur et des collectivités locales, le ministre chargé des finances, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale.

Assiste également aux travaux du conseil, tout membre du gouvernement concerné par des questions inscrites à l'ordre du jour, selon le texte qui souligne par ailleurs, que le conseil peut faire appel à tout représentant d'institutions ou d'organismes jugés utiles à ses travaux. Le conseil d'orientation délibère,

notamment sur les éléments de la stratégie de coopération internationale de l'agence, avant sa soumission au président de la République pour approbation ainsi que le programme annuel et pluriannuel de l'agence qu'il valide et soumet à l'approbation du président. Concernant son financement, le décret précise que l'agence était dotée d'un budget général annuel, comprenant un budget de fonctionnement et un budget de coopération internationale, inscrit à l'indicatif de la présidence de la République, et qui font l'objet d'une comptabilité distincte. «L'agence est dotée par l'Etat de moyens humains, matériels et des infrastructures nécessaires à l'accomplissement de ses missions, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, en la matière», selon le même texte.

Ali B.

## Presse électronique

# Nécessaire régularisation juridique pour mettre fin aux «ambiguïtés»

La presse électronique en Algérie est entourée d'«ambiguïtés», ce qui nécessite une régularisation juridique à même d'assurer son développement et son épanouissement, ont affirmé, ce mercredi, des responsables et des experts du secteur.

Pour Dris Cherif, enseignant à l'Ecole supérieure de journalisme et des sciences de l'information, la loi organique relative à l'information N° 12-05 du 18 Safar 1433 correspondant au 12 janvier 2012 évoque la presse électronique, qui, a-t-il dit, n'opère pas en toute «illégalité», mais «l'ambiguïté et le flou juridiques» entourent ce créneau. Il a expliqué que l'assise juridique de la presse électronique existe, mais elle «n'est pas consolidée par des textes d'application pour que les responsables des sites et les journalistes puissent ainsi jouir de cette sécurité juridique nécessaire à l'accomplissement de leur mission». Pour ce spécialiste des médias, un support médiatique «obéit à des règles économiques pour assurer sa survie», ajoutant que «le modèle payant, qui garantit l'existence durable et la pérennité de ces médias devrait reposer notamment sur la présence d'infrastructures techniques et technologiques». Dris Cherif a indiqué que «le modèle de l'économie numérique, en vigueur dans beaucoup de pays, à même d'assurer le développement de la presse électronique, n'existe que dans les discours, n'est pas encore palpable et ancré dans les pratiques en Algérie», soutenant que la sphère économique «ne s'est pas encore appropriée tous les leviers et les atouts qu'offrent les nouvelles technologies». Pour sa part, Redouane Boudjema, professeur en journalisme à l'université d'Alger, «la presse électronique connaît diverses contraintes». Il s'agit principalement, a-t-il expliqué, de «la faiblesse des ressources publicitaires et d'un système éditorial fondé sur la politique de la diffusion de l'information de façon gratuite». Pour ce spécialiste des médias, le développement de la presse électronique «requiert la conjugaison d'un certain nombre d'éléments, notamment juridiques, techniques, économiques et politiques pour lui assurer une existence

durable et une transformation vers un modèle économique viable». Il a relevé, dans ce cadre, le «vide juridique» qui entoure la presse électronique à même de «constituer des entités professionnelles et économiques», ajoutant que la loi «n'évoque pas l'identité professionnelle et juridique» du journaliste du web. Il a relevé, par ailleurs, que «le grand défi reste fondamentalement dans la consécration des grands principes de la presse, à savoir l'amélioration de l'exercice du métier des journalistes, en respectant l'éthique et la déontologie, en faisant leur métier d'information pour assurer le service public». De son côté, le directeur du site Maghreb Emergent, Kadi Ihsane, a relevé que la presse électronique souffrait, notamment de la «faiblesse» du débit internet et du problème de «manque» de la publicité pour assurer une «existence durable», évoquant la nécessité d'une «régularisation réglementaire», puisque la loi de 2012 prévoit l'existence de la presse électronique. Pour Kadi Ihsane, les chefs d'entreprises, notamment publiques, doivent jouir d'une autonomie de gestion pour choisir leur support de communication de leur choix (pour la publicité), regrettant le fait que la presse électronique en Algérie soit la «plus faible» et la «plus en retard» dans la région du Maghreb. Le ministre de la Communication, porteparole du gouvernement, Ammar Belhimer, avait indiqué, mardi, que l'activité des médias (...) électroniques nécessitait un «encadrement juridique». «Nous allons encadrer l'activité de la presse électronique qui réunit pour le moment quelque 150 sites électroniques. Nous leur avons donné l'autorisation d'exercer leurs activités en attendant de les encadrer juridiquement à partir de la semaine prochaine», avait-il expliqué. Un atelier consacré à l'avant-projet de loi sur la presse électronique se tient aujourd'hui à Alger avec la participation de l'en-



semble des professionnels du secteur pour en consacrer le développement et de préciser les fondements organisationnels de son activité. Cet atelier, qui se tiendra à l'Ecole supérieure de journalisme et des sciences de l'information, servira à faire un état des lieux de la presse électronique, à recenser les préoccupations de ses acteurs pour tracer une stratégie participative en vue de la développer et d'en préciser les fondements organisationnels de son activité. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune,

avait instruit, début février, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, à l'effet de procéder à la «régularisation de la situation juridique des journaux électroniques domiciliés en Algérie». Ces médias seront traités «au même pied d'égalité» que la presse nationale écrite en matière de couverture des activités nationales et officielles et d'accès à la publicité publique, «et ce dans le strict cadre de la loi et de la déontologie de la profession», avait-il affirmé.

M. M. /Ag.

## Enfants autistes

# Un plan national de prise en charge bientôt élaboré



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a fait état, mardi à Alger, de la préparation en cours, par le secteur, d'un plan national de prise en charge des enfants atteints d'un handicap mental à l'instar des autistes. S'exprimant lors d'une visite en compagnie du secrétaire d'Etat chargé de la Production culturelle, Salim Dada, du secrétaire d'Etat chargé du Sport d'élite, Noureddine Morceli, du wali d'Alger, Youcef Cherfa et de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance (ONPPE),

Meriem Cherfi, la ministre a indiqué que le secteur s'attelle à l'élaboration d'un plan national de prise en charge des enfants atteints d'un handicap mental, comme les enfants autistes. Lors de sa visite à l'Etablissement d'accueil de la petite enfance de Birkhadem et à des établissements spécialisés dans la prise en charge d'enfants handicapés mentaux à Bouzaréah, Krikou a assuré que le secteur veillait à la concrétisation de ce plan en coordination avec les différents secteurs ministériels concernés et ce, dans le cadre de la solidarité gouvernemen-

tale, à l'instar des ministères de l'Education nationale et de la Santé, avec le concours des associations spécialisées opérant dans le domaine. Après avoir indiqué que son département ministériel avait reçu plusieurs associations, la ministre a annoncé qu'il sera procédé à «une étude globale et à un recensement des enfants autistes, au niveau national», dans le but de définir des mécanismes de prise en charge au titre de ce plan, notamment ceux liés au renforcement des classes spéciales et intégrées pour la scolarisation des enfants handicapés mentaux». Soulignant dans ce cadre que le ministère encourage les investisseurs à investir dans le domaine de la création d'établissements d'accueil de la petite enfance et d'associations opérant dans le domaine de la prise en charge des enfants atteints de handicap mental, Krikou a appelé à la nécessité d'associer les parents aux différentes étapes du processus de prise en charge.

Au centre pour personnes âgées de Bab Ezzouar, la ministre a affirmé que le secteur œuvrait à adopter une nouvelle politique pour l'insertion de cette catégorie en milieu familial, en veillant à renforcer la prise en charge des pensionnaires sans famille au niveau des établissements du secteur, ajoutant qu'un plan d'action était en cours d'élaboration, en coordination avec le ministère de la Santé pour «prendre en charge» les cas souffrant de maladies mentales. Le secrétaire d'Etat chargé du Sport d'élite a souligné l'importance du sport pour le développement et la croissance de l'enfant, préconi-

sant de garantir tous les moyens, à savoir les structures sportives, les espaces verts et les équipements nécessaires pour encourager les jeunes et les enfants, notamment ceux à besoins spécifiques à démontrer leurs capacités physiques et à se distinguer dans les différentes disciplines sportives. Pour sa part, le secrétaire d'Etat chargé de la production culturelle a mis en avant «le rôle important» de la culture dans le développement des capacités de l'enfant handicapé, notant que l'art et l'activité culturelle avaient «un rôle primordial» dans l'accompagnement des personnes âgées.

A cet effet, il a indiqué que plusieurs projets étaient en cours de préparation avec le ministère de la Solidarité nationale pour concrétiser des programmes dans ce domaine. Meriem Cherfi a affirmé que l'ONPPE «adhère à toutes les démarches visant la promotion et la protection de l'enfant, y compris les enfants autistes et ceux à besoins spécifiques» et contribue en tant que «partie prenante» à toutes les initiatives, ajoutant que l'année 2020 verra le lancement d'un programme d'action intensif, en coordination avec le ministère de la Solidarité dans le domaine de l'enfance. La même responsable a fait état de la finalisation par l'ONPPE d'un rapport sur la situation de l'enfance en Algérie, lequel renferme des recommandations et une évaluation de la mise en œuvre de la convention internationale relative aux droits de l'enfant et le droit algérien dans ce domaine qui sera ultérieurement soumis au président de la République.

## Banques islamiques

# Messaitfa loue les bienfaits et l'avenir de la finance islamique en Algérie

Le ministre délégué chargé des Statistiques et de la Prospective Bachir Messaitfa a affirmé, hier à Tipasa, que l'avenir des banques islamiques en Algérie «est pionnier et prometteur», relevant la forte volonté politique des hautes autorités de développer ce domaine.

«Le plan d'action du gouvernement adopté récemment par les deux chambres du Parlement comporte, pour la première fois dans l'Histoire de l'Algérie, un chapitre complet consacré à la finance islamique représentant la vision du gouvernement à l'horizon 2035», a déclaré le ministre délégué à l'ouverture des travaux du colloque international organisé à l'université de Tipasa sur «l'avenir de la finance islamique à la lumière des développements contemporains en Algérie». Pour Messaitfa, la vision du gouvernement focalise sur le dossier du renouveau économique et financier dont un pan important sera consacré à la finance islamique dans le cadre de la réforme bancaire, après révision du cadre législatif. Le cadre législatif, objet plan d'action du gouvernement, est à même d'encourager l'investissement dans le secteur des banques, l'entrée de banques internationales islamiques sur le marché algérien et l'offre par les banques algériennes publiques de produits conformes à la finance islamique, a-t-il expliqué. Selon le ministre délégué, la politique du renouveau économique et financier à l'horizon 2035 adoptée par le gouvernement permettra d'augmenter le taux de croissance économique nationale de 1,8% (taux actuel) à 6%.

«Les théories d'équilibre général sur la base de l'économie de la jurisprudence islamique sont en mesure de garantir le développement global et de sortir de l'économie déséquilibrée», a-t-il relevé, rappelant que l'économie

marxiste et capitaliste n'ont pas pu réaliser une macroéconomie et l'équilibre global des économies des différents pays. L'Algérie a mené, dès 1991, une expérience dans ce domaine, à travers la finance participative selon le mécanisme de la «Mourabaha» en tant qu'alternative à l'usure, à l'image de la banque BADR et la banque Al Baraka, a-t-il dit, soulignant que cette dernière a pu tripler son chiffre d'affaires de 5 à 15 milliards de dinars. Selon les indicateurs susmentionnés, il ressort «clairement» que l'augmentation du capital des banques est «possible» et que l'émergence de la finance islamique en Algérie et son importance dans la conjoncture financière difficile actuelle du pays est «également possible», a fait savoir le ministre délégué, ajoutant que «les banques publiques n'ont pas réussi convenablement à récupérer les fonds et à encourager l'investissement». Les travaux de la 2<sup>e</sup> édition du colloque international organisé par l'université de Tipasa ont été rehaussés par la participation de plusieurs docteurs et chercheurs de 13 Etats, des représentants des banques publiques et privées ainsi que du secrétaire général de l'Union internationale des Oulémas musulmans (UIOM), le Dr Ali Mahieddine Al Kara Daghi. En marge du premier jour des travaux de cette rencontre, une convention a été signée entre le laboratoire des études dans la finance islamique et du développement durable (organisateur) et l'Académie scientifique internationale sur les recherches légales de la finance isla-



mique en Malaisie, visant l'échange d'expertises et d'expériences entre les deux parties. Cette rencontre qui durera deux jours comprend l'examen de plusieurs thèmes et des interventions répartis sur 5 ateliers animés par des chercheurs et des docteurs spécialisés dans le domaine du principe de la finance islamique. Les participants ont tenu 5 sessions sur le principe de la finance isla-

mique», les «conditions et exigences du financement islamique futur» et le «modèle d'investissement des wakfs selon la formule des actes de construction, de l'emploi et du transfert», outre des interventions portant sur les «secrets de la réussite de la finance islamique en Algérie», «les lois régissant l'action bancaire au Maghreb Arabe» et d'autres thèmes. **N. I.**

## Agriculture

# Omari annonce un recensement du cheptel national de vaches laitières

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari, a affirmé, que parmi les principales recommandations des ateliers nationaux dédiés à la filière lait, figure la mise en place d'un système de numérisation pour le recensement et la classification du cheptel national de vaches laitières figure au vu du rôle de cette opération dans l'organisation et la promotion de la stratégie pour l'amélioration quantitative et qualitative de la production. S'exprimant en marge de sa rencontre avec les éleveurs bovins, les producteurs de lait et d'aliments de bétail au siège de la Chambre nationale d'agriculture en présence d'experts du secteur pour l'évaluation des ateliers organisés les 16 et 17 février à Ghardaïa, le ministre a fait état de l'installation d'une commission de travail au niveau de son département ministériel «chargée d'élargir la numérisation à toutes les filières du secteur, y compris celle du lait». Annonçant «le lancement de cette opération depuis Ghardaïa à titre pilote», Omari a indiqué que cette wilaya qui a réalisé l'autosuffisance en lait, compte un cheptel de 5000 vaches laitières, dont elle maîtrise la prise en charge sanitaire. Il a ajouté que la proximité de cette wilaya d'El Ménéa, connue pour la production des aliments de bétail, a favorisé la croissance et le développement de cette filière dans la région. Pour Omari, la numérisation de la filière bovine, qui sera progressivement généralisée à autres wilaya, permettra de développer et d'améliorer son rendement et sa contribution dans la réalisation de la sécurité alimentaire, et partant, à la réduction de l'importation du lait en poudre, qui coûte à l'Etat des sommes

colossales en devise. Relever le défi de la sécurité alimentaire, valoriser la production nationale et sortir de la dépendance au lait en poudre d'ici fin 2024 est l'objectif escompté, a déclaré le ministre rappelant que l'Algérie a réalisé l'autosuffisance dans plusieurs produits agricoles, tels que les pommes, l'ail, la pomme de terre et la tomate. Pour développer cette filière, le secteur compte créer de grandes fermes dans les Hauts-Plateaux et le Sud dédiées à la production d'aliments de bétail, notamment le maïs et le fourrage vert eu égard à leur importance dans l'amélioration de la production et la qualité alimentaire du lait, a précisé Omari. Le ministre a évoqué, en outre, le développement des techniques de séchage de lait pour une valorisation optimale de ce produit et non le gaspiller, soulignant les mesures d'incitation visant le renforcement des fermes d'élevage de vaches laitières et leur adaptation à l'environnement naturel du pays à même de permettre à l'Algérie de mettre terme à l'importation de ces vaches d'Europe et de maîtriser les races productrices de lait. Mettant l'accent sur l'impérative amélioration des techniques d'élevage, Omari a appelé les instituts scientifiques et les centres de recherche relevant du secteur de jouer le rôle qui leur est dévolu dans ce domaine. Il a plaidé, également, pour l'intégration du lait de chèvre et de chamelle au plan de développement de cette filière compte tenu de leur importance nutritionnelle et économique, notamment dans les régions du Sud et montagneuses. De leur côté, les professionnels du secteur ont insisté, dans leurs interventions, sur l'impératif d'améliorer

les races de vaches laitières et de soutenir les éleveurs, notamment en matière d'accompagnement sanitaire, appelant à l'élargissement de la superficie pastorale à même de répondre à la demande nationale. Concernant la commercialisation du lait et de ses produits dérivés, les intervenants ont souligné la nécessité d'encadrer le processus de collecte par les laiteries et de régulariser les centres de collecte. Les acteurs du secteur ont proposé, en outre, la levée de la subvention sur l'importation de la poudre de lait, appelant, en revanche, à intensifier l'investissement et à garantir le financement nécessaire au renforcement de la filière. Ils ont plaidé, également, pour le développement des usines de fabrication d'équipements dédiés à la collecte et la transformation de lait, en sus de l'amélioration de la chaîne de conditionnement et le renforcement de la chaîne de conservation et de froid. Valorisant ces propositions, Omari a promis de les examiner et de les enrichir à travers la création d'équipes chargées de l'élaboration d'une feuille de route pour la prise en charge de ces propositions.

### S'inspirer des expériences des pays pionniers pour l'accompagnement des start-up

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari, a mis en avant l'initiative de la Chambre nationale d'agriculture (CNA) visant le renforcement des capacités et des compétences de ses ingénieurs et ses cadres en matière d'accompagnement des start-up dans le

secteur agricole, en s'inspirant des expériences étrangères dans le cadre de la coopération bilatérale. S'exprimant lors de la visite d'un atelier de travail dédié à la formation des cadres relevant des Chambres nationales des wilayas du centre, organisé au siège de la CNA dans le cadre du programme de coopération avec les Pays-Bas, Omari a fait savoir que l'Algérie s'inspirait des expériences des pays pionniers dans le domaine de la gestion des investissements agricoles, à l'image des Pays-Bas, et ce, dans l'objectif de créer des incubateurs au profit des startups spécialisés dans le secteur agricole. Soulignant que cette session de formation sera généralisée aux Chambres de l'agriculture à travers le territoire national, le ministre a rappelé le rôle des incubateurs dans l'accompagnement et la formation des jeunes porteurs de projets à même de leur faciliter l'acquisition de matériaux et l'obtention de crédits et de foncier agricole, mettant en avant leur rôle dans la création de la valeur ajoutée et de l'emploi. Organisée à la CNA au profit des jeunes ingénieurs relevant des chambres d'agriculture des wilayas du centre, cette session de formation s'étalera du 15 au 20 février en cours. Cette formation s'inscrit dans le cadre du programme de coopération tracé entre la CNA et l'organisation hollandaise Experts Seniors PUM pour la création d'incubateurs au niveau des chambres d'agriculture à même d'accompagner les jeunes porteurs de projets agricoles tout au long des étapes de création de leurs entreprises ou exploitations agricoles.

**Moussa O. /Ag.**

# Salon professionnel international «NAPEC 2020» Plus de 650 professionnels attendus à Oran

Plus de 650 professionnels de l'industrie pétrolière et gazière prendront part à la 10<sup>e</sup> édition du Salon professionnel international «NAPEC 2020» (North Africa Petroleum Exhibition & Conférence), prévu du 15 au 18 mars prochain au Centre des Conventions d'Oran (CCO), a-t-on appris, hier, de ses organisateurs.

La nouvelle édition, qui regroupera des professionnels dans les industries du pétrole et du gaz de 45 pays, abordera plusieurs aspects, dont les défis et perspectives du secteur de l'industrie du pétrole et du gaz en Algérie et dans le Monde, ainsi que ses dernières avancées. Le salon représente «une véritable vitrine des plus récentes avancées et derniers développements dans le pays», a-t-on souligné, ajoutant qu'il (le salon) renseigne également «sur les nouvelles inventions et évolutions réalisées à l'échelle mondiale». Plusieurs compagnies et firmes nationales et internationales prendront part à ce rendez-vous annuel, ainsi que des professionnels de l'industrie pétrolière, parapétrolière et gazière, a-t-on précisé. Le comité d'organisation du «NAPEC 2020» a concocté un programme à même de répondre aux attentes des différents acteurs du domaine, à travers des conférences stratégiques sur des thématiques axées essentiellement sur les défis énergétiques des pays de l'Afrique du nord. L'élaboration du programme s'est faite en tenant compte du contexte national et international, dont principalement «la nouvelle loi sur les hydrocarbures, encourageant le déve-

loppement de l'investissement dans l'ensemble du secteur énergétique, y compris minier, en le rendant plus attractif aux partenaires étrangers», a-t-on fait savoir. L'évènement sera également l'occasion de se pencher sur la tendance énergétique future avec les différents aspects et visions qui l'entourent, la question du mix-énergétique dont le gaz qui aura une place prépondérante dans les communications, ainsi que l'efficacité énergétique. D'autres thématiques figurent sur le programme des communications et débats, tels que les défis et opportunités en Afrique du Nord, les ressources, les défis et les opportunités onshore et offshore, ainsi que «les meilleures voies et moyens pour maintenir la compétitivité des hydrocarbures et la position du gaz algérien sur le marché mondial», ont précisé les organisateurs. Le NAPEC est également une plate forme d'exposition dans laquelle les compagnies nationales et internationales de renom seront représentées, a-t-on ajouté. Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le NAPEC jeunes professionnels sera également organisé. Il regroupera près de 150 jeunes de 17 universités, qui auront l'opportunité de présenter leurs



projets et innovations, et d'acquérir des connaissances approfondies sur le domaine, et ce, à travers le contact avec de grandes firmes nationales et mon-

diales présentes au salon. Plus de 29 000 visiteurs professionnels sont attendus à cette édition du NAPEC.

Lehouari K. /Ag.

## Valorisation du biogaz

### IPSIL et une jeune startup développent trois logiciels

Le laboratoire «Innovation des produits et systèmes industriels» (IPSIL) relevant de l'Ecole nationale polytechnique Maurice-Audin d'Oran (ENPO) a réussi, en partenariat avec une jeune startup à développer trois logiciels informatiques, qui peuvent servir dans la valorisation du biogaz, a-t-on appris, hier, de la cheffe de ce projet. En marge d'un atelier de formation sur la valorisation du biogaz ouvert ce mercredi à Aïn Turk (à l'Ouest d'Oran), Nawel Khelalfa, enseignante chercheuse à l'université de Blida, affiliée au laboratoire IPSIL de l'ENPO a indiqué que trois logiciels pouvant servir dans la valorisation du biogaz ont été développés par son équipe. Le 1<sup>er</sup> logiciel calcule la quantité de biogaz pouvant s'accumuler dans le casier d'un centre d'enfouissement technique (CET) et le 2<sup>e</sup> calculera le coût

d'extraction de ce gaz et celui de la conversion en énergie, a expliqué Khelalfa, ajoutant que le troisième logiciel calcule le temps de recouvrement de l'investissement. L'efficacité des calculs de ces logiciels a été confirmée grâce à des comparaisons avec des logiciels reconnus, a affirmé Khelalfa, déplorant le recours automatique à des expertises étrangères alors que l'université algérienne peut dans certains cas remplir cette mission. Questionnée sur le développement des énergies nouvelles, cette enseignante universitaire et chercheuse spécialisée dans le domaine des énergies renouvelables, la biomasse en particulier a exprimé son souhait de voir le nouveau gouvernement se pencher sur le dossier, avec un cadre réglementaire qui encourage l'investissement dans ce domaine. «L'académicien peut apporter autant de

solutions pour le développement des énergies renouvelables, mais ne peut hélas rien faire en l'absence de décisions politiques», a-t-elle souligné, rappelant que l'ancienne loi sur le développement des énergies renouvelables datant de 2008 est restée sans textes d'application et a fini par être annulée en octobre 2019.

Une quinzaine de CET, ainsi que des cadres des directions de l'environnement de plusieurs wilayas ont pris part à cet atelier de formation de deux jours, qui vise à mettre en valeur toutes les richesses que referment les déchets et particulièrement les biogaz. Plusieurs conférences sur la valorisation du biogaz, les modalités d'extraction et les possibilités de conversion énergétique sont au programme de cet atelier, a-t-on fait savoir.

L. K.

### ● Défauts de conformité des immeubles La commission technique présente son rapport final au ministre de l'Habitat

La commission technique chargée de déterminer les causes des malfaçons et des défauts de conformité constatés au niveau de certains immeubles et logements, qui a été installée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a présenté, mardi à Alger, son rapport final au ministre. Lors de sa réunion tenue au siège du ministère de l'Habitat à Alger, ladite commission a fait savoir que les défauts de conformité enregistrés correspondaient à des fissurations au niveau des murs non porteurs, ajoutant qu'aucun défaut de conformité n'a été enregistré au niveau du béton à la cité des 200 logements publics locatifs de Aïn Sefra (wilaya de Naâma), ne constituant aucune menace à la sécurité des habitants. À l'issue de la réunion durant laquelle il a été procédé à la présentation des résultats de la commission, le président de la commission en question, Hakimi Abed a précisé que les causes, qui sont à l'origine des fissurations ayant touché 4 immeubles contenant 60 appartements se trouvant à la cité susmentionnée, sont dus à certains vices de réalisation des canalisations et au système d'assainissement par les maîtres d'œuvres, en sus de certaines interventions anarchiques et non autorisées sur les réseaux d'alimentation en eau et le système d'assainissement. Cette situation a provoqué des fuites au niveau des réseaux d'alimentation en eau des immeubles entraînant l'effondrement partiel de certaines parties des 4 immeubles, ce qui a conduit à l'apparition de fissurations au niveau des murs.

N. I.

### Coopération énergétique Mohamed Arkab s'entretient avec une délégation d'Elsweddy Electric

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a reçu, lundi à Alger, une délégation de l'entreprise égyptienne Elseweddy Electric conduite par son PDG, Ahmed Elseweddy, avec qui il a discuté du développement de la coopération dans le secteur énergétique. Lors de cette entrevue, «les discussions ont porté sur les activités de l'entreprise égyptienne en Algérie et à l'international et les perspectives de collaboration future». Arkab a exprimé sa «satisfaction» des relations de coopération et de partenariat avec Elseweddy Electric, les qualifiant d'«excellentes». Il a également exprimé «son souhait de voir l'entreprise égyptienne renforcer davantage sa présence en Algérie et saisir les opportunités offertes dans le cadre des programmes de développement prévu par le secteur de l'énergie,

notamment pour la diversification des sources d'énergie à travers le développement des énergies renouvelables et le développement du réseau de transport de l'électricité». Pour sa part, Elseweddy s'est dit «très satisfait» de la collaboration «très fructueuse» de son entreprise avec le secteur de l'énergie algérien, tout en exprimant «l'intérêt et la disponibilité de son entreprise à développer et renforcer davantage ce partenariat». L'entreprise égyptienne à travers sa filiale basée à Aïn Defla, Elseweddy Electric-Algérie, intervient notamment dans la fourniture et la pose des câbles électriques. Elle a annoncé lundi lors d'une conférence de presse l'élargissement de sa gamme de produits (câbles coaxial, câbles solaires et accessoires de câbles de haute tension).

## Tizi-Ouzou

# Proposition de raccordement d'Abizar à un réservoir de 5000 m<sup>3</sup> pour améliorer l'alimentation en eau potable

*L'unité de Tizi-Ouzou de l'Algérienne des eaux (ADE) a proposé de raccorder le village d'Abizar relevant de la commune de Timizart (45 km au nord de la wilaya), à un réservoir de 5000 m<sup>3</sup>, situé à proximité, afin d'améliorer l'alimentation de ses habitants en eau potable, a-t-on appris auprès de cette entreprise.*

Cette solution a été préconisée lors de discussions engagées par cette même direction avec des habitants d'Abizar qui se sont plaints des perturbations dans l'alimentation en eau potable de leur village et qui ont procédé, en guise de protestation, à la fermeture, samedi dernier, de la station de refoulement desservant les localités du flanc nord de la wilaya.

Suite à cette fermeture, les populations de 6 communes qui sont Makouda, Tigzirt, Iflissen, Azeffoun, Aghribs et Akerrou, sont privées d'eau depuis samedi. «L'unité de Tizi-Ouzou de l'ADE a engagé une série de discussions avec les protestataires, à l'effet de venir à bout de cette situation. Ainsi, des solutions techniques, ont été préconisées, à savoir, la réalisation pour ce village, d'un nouveau raccordement, à l'effet d'améliorer l'apport en eau», a indiqué cet organisme. Toutefois, cette solution qui consiste à alimenter le village d'Abizar à par-

tir d'un réservoir de 5000 m<sup>3</sup>, situé à proximité, a été rejetée par les habitants, qui exigent d'être raccordés à un autre réservoir de 10 000 m<sup>3</sup> situé plus loin, une solution, selon l'ADE, qui «ne peut être concrétisée à court terme car nécessitant l'engagement d'études et la mobilisation de moyens financiers importants». «Les discussions sont donc toujours en cours pour régler ce problème d'alimentation en eau potable dans les meilleurs délais», a-t-on ajouté. Rappelant que la chaîne qui alimente le Flanc nord «a bénéficié, récemment de l'installation de nouveaux groupes afin d'assurer un meilleur transfert d'eau, vers les communes de cette partie de la wilaya», l'ADE, a rassuré sa clientèle, des communes impactées par cette perturbation, que ses services «ne lésineront, sur aucun moyen pour trouver une issue rapide à ce problème».

Kahina Tassedda



## Création d'une unité de gestion des ports de pêche

Une unité de gestion des ports de pêche de la wilaya de Tizi-Ouzou a été officiellement créée le 29 décembre dernier, a-t-on appris du président de l'Assemblée populaire de wilaya, Youcef Aouchiche. Dans un document adressé au président d'APW, émanant de cette unité nouvellement créée, il est précisé qu'«il a été décidé la dissolution sans liquidation de l'entreprise de gestion des ports et abris de pêche de Béjaïa et sa fusion par absorption par la Société de gestion des ports de pêche (EPE-SGPP) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019».

«L'unité de gestion des ports de pêche de Tizi-Ouzou

est créée par décision datée du 29 décembre 2019», est-il mentionné dans ce même courrier, signé par le directeur de cette unité, Louda Youcef.

Aouchiche a rappelé que l'APW a voté le 18 décembre 2018, une délibération pour la création d'une unité de gestion portuaire propre à Tizi-Ouzou, pour la gestion des ports de pêche de Tigzirt et d'Azeffoun, et ce, «pour une meilleure prise en charge des prestations y afférentes». La création de cette unité intervient suite à la restructuration de la société de gestion des participations (SGP) Sogeport qui avait ouvert 10 entreprises

unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL) pour couvrir les 14 wilayas côtières, a-t-on appris de la Direction de la pêche et des ressources halieutiques. Avec cette restructuration il y a eu la création, en novembre 2018 d'une direction générale d'une société de gestion des ports de pêche (EPE-SGPP) qui a été chargée de réorganiser la gestion des ports des wilayas côtières en les dotant d'une unité de gestion des ports de pêche afin d'assurer une meilleure gestion des infrastructures portuaires», a-t-il rappelé.

K. T.

## Bouira

## Raccordement de 1054 foyers au réseau de gaz naturel à Bechloul et Ath Mansour

Au total 1054 foyers ont été raccordés mardi au réseau du gaz naturel dans les communes de Bouira, Bechloul et Ath Mansour (Est) et ce, lors de cérémonies distinctes présidées par le wali Lakhil Ayat Abdeslam, à l'occasion de la Journée du chahid.

C'est au cours d'une visite de travail effectuée au chef-lieu de la wilaya, que le chef de l'exécutif local, a procédé à la mise en service d'un projet de raccordement au réseau du gaz au profit 184 foyers situés dans la localité Rechak-Mouloud à la périphérie sud de la ville de Bouira. «L'enveloppe financière consacrée à cette opération est de l'ordre de près de 40 millions de dinars», a expliqué la chargée de la communication de la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bouira, Ouidad Benyoucef.

La même responsable a précisé en outre que ce projet, inscrit sur budget communal, a porté sur la réalisation d'un réseau long de 16,427 km. Dans la commune de Bechloul, à une vingtaine de km à l'est de Bouira, un projet similaire a été inauguré par le premier magistrat de la wilaya au profit de 270 foyers. «A Bechloul, un réseau de près de 15 km a été réalisé pour le raccordement des 270 foyers à Ahinf et Melloua, dont le montant alloué à l'opération est de 17 millions de dinars», a détaillé Benyoucef. En outre, 180 autres

foyers ont, aussi, été raccordés au réseau du gaz naturel mardi au cours de la visite du wali dans la commune d'Ath Mansour (Est de Bouira). «Ces 180 foyers sont issus des localités de Thaouririh Melloulène et Ouzouaghen», selon les détails recueillis sur place.

Dans le cadre de ce projet, un montant de 12 millions de dinars a été consacré à la réalisation d'un réseau de près de 16 km, selon les détails fournis par la même responsable. Dans les villages d'Aïn Beïda et Gherrifa relevant de la commune montagneuse de Guerrouma, (nord-ouest de Bouira), les services de la SDC de Bouira ont procédé au raccordement de 420 autres foyers au réseau du gaz naturel. Benyoucef a fait savoir qu'un budget de 25 millions de dinars a été alloué pour la réalisation du réseau qui s'étend sur un linéaire de 23,393 km. «Le taux actuel de couverture en matière de gaz est à 84%», a encore précisé la même responsable. Inscrit dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL), un ambitieux programme portant sur la réalisation de 900 km de réseau pour le raccordement de 9160 foyers à travers les différentes localités de la wilaya de Bouira «est en cours de réalisation». «Une fois achevé, ce programme portera le taux de couverture jusqu'à 98%», a indiqué Benyoucef.

## Blida

## 15 400 logements en construction à Meftah

En plus des programmes déjà réalisés à travers l'ensemble de son territoire, la wilaya de Blida a lancé il y a quelque temps la réalisation d'un important pôle urbain à Saf Saf, sur les hauteurs de Meftah, à l'extrême est du chef-lieu de wilaya, comportant près de 15 400 logements dont 5340 LPL (Logement public locatif) et 10 050 AADL. L'entreprise turque Atlas, et COSIDER sont chargées de la réalisation des logements et d'un nombre important d'infrastructures publiques dont le lancement a été donné depuis peu. Quant aux logements, les 990 confiés à COSIDER connaissent un taux d'avancement de 80%, les 4440 unités confiées à l'entreprise turque Atlas sont à 90% et, enfin, les 3770 unités pris en charge par l'AADL sont à 80%. Pour ce qui est des infrastructures publiques, les établissements scolaires sont en cours de lancement et les autres le seront incessamment. Les VRD sont aussi en cours de réalisation, comme l'AEP, l'assainissement, le gaz, l'électricité, les routes dans une partie du nouveau pôle urbain, et seront suivies par d'autres opérations dans un proche avenir afin de rattacher les nouveaux logements à tous les réseaux et voiries. Il y a lieu de noter, selon les responsables, que l'enveloppe financière nécessaire aux VRD et à l'aménagement extérieur des cités sont déjà dégagées. Dans ce cadre, le wali de Blida, Kamel Nouicer, a insisté sur l'accélération des travaux tout en respectant les normes et la qualité en mettant en œuvre un calendrier des différentes phases de travaux, aussi bien pour les logements que pour le rattachement aux différents réseaux et l'aménagement extérieur. Quant aux infrastructures publiques non encore lancées, le chef de l'exécutif a instruit le DLEP afin qu'elles soient réalisées en étapes afin de gagner sur la superficie. Afin d'éviter tous les retards et aplanir les difficultés qui pourraient surgir, il est aussi demandé aux entreprises de réalisation de se rapprocher des institutions de soutien pour régler tout différend.

## Télécommunications

# Constantine dispose de plus de 2607 km de fibre optique

*Le maillage de l'infrastructure technologique relevant du secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) de Constantine dispose d'une boucle de 2607,92 km de fibres optiques réparties à travers tout le territoire de la wilaya.*

«Le domaine de transport de support de fibre optique qui figure parmi les principales missions menées par Algérie Télécom en vue de permettre au maximum de la population de bénéficier des offres ultramodernes IDOOM ADSL et IDOOM fibres, a été marqué en 2019 à Constantine par la pose de plus de 255,75 km de fibre optique portant la boucle locale à 2607,92 km», a indiqué le responsable de la communication de la Direction opérationnelle, Rachid Boudraâ. Durant l'exercice 2019, la Direction opérationnelle d'Algérie Télécom de Constantine a réussi beaucoup de réalisations portant sur toutes les couches et segments des réseaux de télécommunications dont la pose de fibre optique (plus de 255 km) à travers tout le territoire local et notamment dans les zones d'extensions et les nouvelles agglomérations. «Dans les zones d'ombre où l'option 4G LTE a été retenue comme une solution appropriée, il a été procédé à l'installation et la mise en production de 4 équipements de type ENOD B, permettant à un nombre importants d'habitats de ces régions de bénéficier des offres et services technologiques de l'information et de la télécommunication», a souligné Boudraâ, affirmant

qu'Algérie Télécom «se déploie de plus en plus dans les régions éloignées à travers plusieurs opérations de modernisation».

«L'installation des 4 équipements de type ENOD B dans les zones enclavées a porté à 51 le nombre d'équipements du genre à Constantine, assurant une capacité globale de 38 250 accès pour une couverture optimale atteignant les 94%», a expliqué le responsable de la cellule de communication de la Direction opérationnelle locale d'Algérie Télécom. Faisant état d'un programme «ambitieux» arrêté au profit de la Direction opérationnelle de Constantine pour améliorer davantage les prestations fournies aux clients, le même responsable a indiqué que cette administration œuvre également à adapter les conditions de travail des employés et d'accueil des clients à travers un vaste programme d'aménagement des structures commerciales et techniques d'Algérie Télécom. Il a, à ce titre, fait part de l'aménagement en 2019 de 4 agences commerciales et du lancement des travaux de mise à niveau du siège de la Direction opérationnelle de Constantine pour «un meilleur rendement professionnel et une meilleure prise en charge des abonnés».

M. El Hadi



## El Tarf

### Raccordement de près de 160 foyers au réseau de gaz naturel à El Ayoun

Près de 160 foyers implantés au niveau du site rural groupés de Demna, relevant de la commune frontalière d'El Ayoun, dans la wilaya d'El Tarf, ont été raccordés, mardi, au réseau de gaz naturel. S'inscrivant dans le cadre des Festivités commémoratives de la Journée nationale du Chahid, (18 février de chaque année), l'opération de raccordement au réseau de gaz de ville a permis à 157 foyers sis dans la localité rurale de Demna, de disposer de cette précieuse énergie, dans un projet pour lequel, plus de 8 millions de dinars ont été mobilisés, selon les explications fournies sur place. L'opération s'inscrit dans le cadre d'un 2<sup>e</sup> programme, financé conjointement par l'État et la SDE-El Tarf, a ajouté la même source, précisant que ledit programme a nécessité un investissement public de 450 millions de dinars pour le raccordement au réseau de distribution publique de gaz de ville et un autre de 200 millions de dinars pour le raccordement au réseau électrique.

Selon la même source, ce 2<sup>e</sup> programme porte sur un total de 6216 branchements prévus dans le cadre de 28 opérations profitables à 16 communes de cette wilaya, en l'occurrence Kala, Souarekh, Raml El Souk, Aïn Kerma, El Chatt, Berrihane, Bouhadjar, Chihani, Besbès, Zerizer, Asfour, El Tarf, Boutheldja, le Lac des Oiseaux, Chefia et El Ayoun. «S'agissant de la commune d'El Ayoun pour laquelle un investissement de 15 millions de dinars a été mobilisé, les travaux de raccordement au gaz de ville ont concerné 3 sites à savoir Ben Soltane (87 foyers), Boughelala (63 foyers) et Demna (157 foyers)», a noté la même source, faisant état de la poursuite des travaux à un taux de 80% à Ben Soltane et à 10% à Boughelala. Lors de la cérémonie de mise en service du gaz au profit des foyers bénéficiaires, le SG Mahfoud Benflis a rappelé que cette opération est destinée à améliorer les conditions de vie

des populations rurales, notamment. Indiquant que les opérations de raccordement au gaz de ville ont profité, à ce jour, à 22 communes sur les 24 que compte la wilaya, Benflis a signalé que le taux de raccordement de la wilaya est estimé à 70% tandis que celui de l'électricité a atteint 100%. Les autorités locales ont, par ailleurs, donné le coup d'envoi des travaux de réalisation d'un réservoir semi enterré, d'une capacité de 500 m<sup>3</sup>, au niveau de la localité de Dey Gaâr, relevant de la commune d'Aïn Assel où d'autres travaux de réalisation d'une conduite principale Mexa-El Kala ont été également lancés.

En plus de la baptismation d'une école primaire sise à El Ayoun du nom du Moudjahid Djebaili Messaoud et de l'inspection d'une salle de soins, récemment réhabilitée, les autorités locales se sont recueillies, en présence des Moudjahidine et fils de Chouhada devant la stèle commémorative de cette commune frontalière.

## Guelma

### Mise en service de plus de 376 km de fibre optique en 2019

«Pas moins de 376,15 km de fibres optiques ont été mis en service, en 2019, à travers le territoire de la wilaya de Guelma. Ce lot important de fibres optiques a été mis en service dans le cadre de 56 projets réalisés», a déclaré le directeur de l'entreprise, Yacine Boulmelkh, qui a précisé que «le réseau de la fibre optique s'est considérablement développé, atteignant un linéaire global de plus de 1218 km. Les projets réalisés au titre de l'exercice 2019 ont permis de rattraper les lacunes signalées sur le réseau à travers tout le territoire national», a affirmé Yacine Boulmelkh, faisant état, dans ce cadre, de l'achèvement du programme de raccordement des localités dont le nombre d'habitants dépasse les 1000 âmes. Il a, à ce titre, précisé que les dernières localités raccordées au réseau de la fibre optique sont Bouchana, Aïn Souda, El Barnous, Hamam N'baïl, Aïn M'barka, Soltani Chabi et Laâouachriya. L'an dernier avait été marqué par le lancement des travaux de raccordement de six agglomérations enclavées dans le cadre du «programme de service général» initié par le ministère de tutelle en vue de doter les localités éloignées

à faible population en cette technologie de communication», a souligné la même source, précisant que les travaux ont été achevés dans les villages de Louzat, Labiod Ahmed, Messikh Salaha, Babouche Salah et tirent à leur fin à El Maksmiya et Yakhlaf Khelifa. «Le programme opérationnel pour l'année 2020 a vu l'intégration de 7 autres régions enclavées à faible population dans diverses communes de la wilaya à l'opération de raccordement au réseau de la téléphonie fixe», a fait savoir Yacine Boulmelkh, précisant qu'il s'agit d'El Makroune, El Makaâd, Sayoud, Djenan Erakhma, Aïn Berda, Oued El Malah, Boudahssa et Rebiba. Selon Yacine Boulmelkh, il a été également procédé à la réalisation de plusieurs projets de modernisation des réseaux de la téléphonie fixe et de l'Internet à travers le raccordement de 36 cités réparties sur 8 communes de la wilaya à la nouvelle technique de la fibre optique (FTTH) et (FTTP) et l'installation de 26 équipements de téléphonie multiservices (MSAN) et l'installation de 4 nouvelles stations de 4G pour téléphonie fixe.

## Biskra

### Une équipe médicale de l'hôpital Mustapha-Bacha effectue des examens spéciaux dans plusieurs localités enclavées

Une équipe de médecins spécialistes de l'hôpital Mustapha-Bacha d'Alger a entamé, ce mardi, une opération d'examens spéciaux sur les maladies endocriniennes et du diabète dans plusieurs localités enclavées de la wilaya de Biskra, a-t-on appris auprès du directeur de la Santé et de la Population (DSP). «Inscrite dans le cadre du programme de jumelage entre les établissements hospitaliers, cette initiative, menée par un staff médical composé de spécialistes du service de diabétologie-endocrinologie de l'hôpital Mustapha-Bacha avec l'appui des médecins de l'hôpital Achour-Ziane d'Ouled Djellal de Biskra permettra d'assurer des examens médicaux au profit des patients issus des familles nécessiteuses et des groupements d'habitats enclavés», a indiqué Mohamed Laïeb. Le staff de cette caravane médicale, qui poursuivra ses activités jusqu'à aujourd'hui, dispensera les soins nécessaires et présentera aux patients des conseils se rapportant à l'importance de suivre un régime alimentaire spécial ainsi que les examens périodiques en vue d'éviter les complications dangereuses de cette pathologie, a fait savoir Mohamed Laïeb. Selon le programme de cette action de solidarité, la première journée sera consacrée aux patients des localités enclavées d'Ouled Djellal et de Ras El Miaâd, tandis que la 2<sup>e</sup> journée sera réservée aux zones rurales de la commune de Sidi Khaled, a souligné la même source, précisant que la 3<sup>e</sup> journée ciblera les localités de la commune de Doucen. À signaler que cette initiative qui contribuera à éviter le déplacement des patients aux centres spécialisés, a été organisée par la Direction de l'administration locale (DAL) et les services de la DSP.

## Tissemsilt

# Sidi Slimane, une commune en quête d'investissement pour tirer profit de ses sources thermales

*Les sources thermales de la commune de Sidi Slimane, dans la wilaya de Tissemsilt, représentent une véritable opportunité pour assurer le décollage économique de la région.*

Toutefois, le manque d'infrastructures et de moyens empêche cette collectivité de devenir une destination touristique à part entière. La commune de Sidi Slimane compte, entre autres, deux stations thermales : l'une gérée par la collectivité locale et l'autre par un investisseur privé. Elles offrent une capacité totale d'accueil de 80 lits, un nombre jugé «nettement en deçà de la demande enregistrée à longueur d'année», a-t-on reconnu au siège de l'APC. Ces lieux sont dépourvus de toute structure annexe comme les sites d'hébergement, les infrastructures sanitaires et autres commodités, ce qui décourage les visiteurs et les curistes à prolonger leur séjour et à profiter pleinement des bienfaits des eaux curatives. La commune de Sidi Slimane compte 8 sources thermales, dont le débit atteint en moyenne 4 litres/seconde. Leurs eaux, atteignant une température de plus 42 degrés centigrades, sont riches en composants minéraux. Leurs bienfaits curatifs sont multiples, notamment pour les cas de problèmes articulaires et dermatologiques, comme le soulignent diverses études effectuées dans le passé. Les deux stations thermales ont reçu en 2019 la visite de quelque 130 000 personnes, venues, notamment des wilayas d'Alger, Blida, Oran, Tiaret, Chlef et Aïn Defla, selon la direction du Tourisme et de l'Artisanat. Plusieurs visiteurs, rencontrés sur place, ont déploré cet état de fait. C'est le cas de Mansour, de la wilaya de Médéa, qui a estimé nécessaire la réalisation d'hôtels et autres structures d'accueil ainsi que des espaces de loisirs «pour attirer davantage de touristes et promouvoir le tourisme ther-

mal dans la région». De son côté, Khaled, venu de la wilaya de Blida, a appelé les autorités locales de Tissemsilt à encourager l'investissement privé dans le secteur du Tourisme thermal par la réalisation des Complexes touristiques de grande capacité pour accueillir plus de visiteurs. Il a considéré que la commune de Sidi Slimane peut devenir une destination privilégiée pour les curistes à l'image des sites similaires des wilayas de Saïda, Blida et Mascara, si elle disposait d'infrastructures d'accueil pouvant accueillir un grand nombre de visiteurs. Pour sa part, Mourad, de la wilaya voisine de Chlef, a déclaré avoir constaté que les visiteurs, dans leur majorité, passent généralement une demi-journée dans l'une des stations thermales de Sidi Slimane et seulement les week-ends, faute d'hôtels et de structures d'accueil. «Ces séjours pourraient se prolonger davantage si toutes les conditions étaient assurées», a-t-il indiqué, estimant que «les autorités locales et le ministère du Tourisme et de l'Artisanat ont un rôle primordial à jouer dans ce cadre».

## Une ZET et des projets

Des efforts sont entrepris actuellement aussi bien par les autorités locales et de wilaya que par les responsables du secteur du Tourisme afin de développer le tourisme thermal dans la région. «Ainsi, un projet d'aménagement d'une zone d'expansion touristique (ZET) dans la région de Karaat Labguer a été retenue sur une superficie de 14 hectares (ha)», a rappelé le directeur de wilaya du tourisme, Salah Bakel.



Les travaux d'aménagement seront lancés au 1<sup>er</sup> semestre de l'an en cours sous la direction de la DUC locale. Les travaux porteront sur la réalisation des différents réseaux (routes, eau, gaz et assainissement) ainsi que l'éclairage public. Par ailleurs, l'étude d'aménagement de la ZET a été effectuée en 2019 et présente une projection future des infrastructures devant être abritées sur place comme les Complexes touristiques, les hôtels, les espaces de distraction et des loisirs, des infrastructures sportives et des services ainsi que des pistes piétonnes et cyclables. Salah Bakel a également rappelé qu'un forage sur une profondeur de 400 m a été effectuée l'année écoulée. Il a permis la découverte d'une nouvelle source thermale d'un fort débit dont les eaux très chaudes

seront acheminées via des conduites vers la ZET Karaat Labguer. Un réservoir d'eau est également prévu. De leur côté, les services communaux de Sidi Slimane comptent, durant le 1<sup>er</sup> semestre 2020, lancer des travaux de réhabilitation de l'ancienne station thermale que gère l'APC avec notamment la réalisation des structures d'accueil supplémentaires et la rénovation des bassins et autres parties destinées aux curistes. Ces installations remontent à la période coloniale, a-t-on rappelé. La chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers prévoit, cette année, la réalisation d'espaces de commercialisation des produits d'artisanat, dans le cadre d'un programme visant l'intégration de ces activités séculaires au thermalisme. **Mancer T. /Ag.**

## Sidi Bel-Abbès

## Distribution de plus de 330 logements de différents programmes

Un total de 339 logements de différents programmes ont été distribués, mardi, à Sidi Bel-Abbès, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Chahid. «Il s'agit de 144 logements promotionnels publics (LPP) sur le chemin de Telagh, de 100 promotionnels aidés (LPA) au centre-ville de Sidi Bel-Abbès, de 36 LPL à Tabia, outre, 59 aides à l'habitat rural destinées à plusieurs communes de la wilaya», a indiqué le directeur de l'habitat, Rachedi Hachemi. Cette opération est la 2<sup>e</sup> du genre cette année après celle de janvier dernier qui a permis l'attribution de 270

logements LPA au centre-ville de Sidi Bel-Abbès. Au cours de cette année, 6000 logements publics locatifs seront distribués dans 52 communes dont 2400 prochainement dans la commune de Sidi Bel-Abbès et 800 à Telagh, a annoncé, pour sa part, le directeur général de la section de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Abderrahmane Djabri. Pour rappel, il a été procédé en 2019 à l'attribution d'un total de 4347 logements de différents programmes dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès dont 2804 LPL, 250 logements sociaux participatifs (LSP), 134

LPA, en plus de 291 habitations rurales et 800 unités de location/vente et 68 LPP. Outre, la distribution des logements, le SG de la wilaya Mabrouk Ouled Abdennebi a présidé une cérémonie de baptisation de deux écoles primaires des noms des Chahid Dadi Mohamed et Mansour Mohamed, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Chahid marquée aussi par une exposition au musée du Moudjahid sur la lutte du peuple algérien contre le colonisateur français, et une réception en l'honneur des Moudjahidine et enfants de Chouhada.

## CAC d'Oran

## Plus de 700 nouveaux cas de cancer d'adulte en 2019

Le service d'oncologie médicale pour adultes, relevant du Centre anti-cancer (CAC) «Emir Abd El Kader» d'Oran, a enregistré durant 2019 plus de 700 nouveaux cas de cancer. Le cancer du sein, vient en tête des cancers recensés l'an précédent, avec 253 nouveaux cas, suivi par le cancer du poumon chez l'homme avec 55 nouveaux cas, alors que le cancer colorectal chez les deux sexes a enregistré 76 nouveaux cas. Le cancer de la prostate chez l'homme a enregistré quant à lui 56 nouveaux cas, et le cancer du col utérin chez la femme avec 39 nouveau cas. Le service d'oncologie médicale «Adultes» du CAC d'Oran a assuré, durant la même période, 8312 consultations spécialisées, a relevé le communiqué, affirmant que tous nouveaux cas qui se présente au service bénéficie de la 1<sup>ère</sup> consultation le jour même, pour débiter son traitement dans un délai moyen de 7 jours. «Plus de 11 200 cures de chimiothérapie dont 3027 cures de thérapie ciblées ont été prodiguées», ajoute-t-on de même source, notant «la disponibilité de tous les médicaments nécessaires».

«Aucune pénurie n'a été signalée durant les 5 dernières années, ce qui a permis à notre service d'accueillir tous les malades quels que soient leurs lieux de résidence, mais aussi, de prendre en charge des patients d'autres établissements qui ne disposent pas des traitements», a-t-on encore souligné. «Ces traitements sont dispensés dans la plupart des cas en hospitalisation. Le service a enregistré à la période précitée, plus de 28 600 hospitalisations, dont 18 438 hospitalisations de jour», a-t-on précisé. «Pour les malades incapables de se déplacer, le Centre «Emir Abdi El Kader» a mis en place depuis octobre 2014 une unité de soins à domicile (HAD) doté d'un véhicule adapté», a-t-on rappelé. Une équipe médicale et paramédicale se déplace régulièrement aux domiciles des patients en question, avec une moyenne de deux sorties par semaine, pour leurs procurer les soins et les traitements nécessaires. Plus de 250 déplacements à domicile ont été effectués pendant l'an 2019.

**Lehouari K.**

## Relizane

## Raccordement de plus de 350 foyers au réseau du gaz naturel à Sidi M'hamed Benaouda

Pas moins de 358 foyers ont été raccordés, mardi, au réseau du gaz naturel à travers 4 cités de la commune de Sidi M'hamed-Benaouda (20 km à l'ouest de Relizane), à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Chahid. Cette opération présidée par le SG de la wilaya, Aboubekr Bouriche, s'inscrit dans «le cadre du programme spécial de raccordement des nouvelles habitations au réseau du gaz naturel financé par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales. Le coût d'alimentation des populations de cette région en gaz naturel s'élève à 10 millions de dinars avec la réalisation du réseau de distribution du gaz sur une longueur de 3,5 km» a souligné le directeur de wilaya de l'Énergie Belaïd Akrouf. À noter que le taux de raccordement au réseau du gaz domestique a atteint actuellement, dans la wilaya de Relizane 60%, selon le directeur ; le nombre de foyers raccordés au réseau du gaz de ville a dépassé les 80 000 foyers dans la wilaya, long de 1200 km, selon la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDO).

## Ghardaïa

# Le projet de dédoublement de la RN 1 vers Laghouat fin prêt début avril prochain

*Le projet de dédoublement, d'élargissement et de modernisation du tronçon de la RN 1 reliant sur 100 km les limites administratives des wilayas de Ghardaïa et Laghouat, sera fin prêt début avril prochain.*

**S'**inscrivant dans la stratégie de réalisation d'une voie express reliant Alger à El Ménée sur le tracé de la RN 1, prévue dans le Schéma national d'aménagement du territoire, le projet a été lancé au début de l'année 2012 en plusieurs sections et par tranches, selon l'enveloppe annuelle allouée, a indiqué le directeur des travaux publics de Ghardaïa, Ali Teggat. Le programme de mise à niveau de cet axe «stratégique» du réseau routier de la région, consiste en le renforcement, le dédoublement et l'élargissement de la voie sur 100 km, afin d'améliorer les conditions de circulation, de réduire le coût et le temps de voyage et de promouvoir les activités économiques et touristiques dans la région. Pour le directeur, cette voie express est l'un des projets structurants «à forte valeur ajoutée économique et sociale» pour la région de Ghardaïa, et tend à consolider l'attractivité des investissements, à accompagner le développement économique des régions du Sud, à améliorer la sécurité routière et à booster le tourisme. Cette infrastructure, qui répond aux normes de qualité et de sécurité

à travers une liaison au réseau des routes expresses du Nord du pays, comporte, outre un dédoublement de voies, la réalisation de cinq échangeurs, de plusieurs ouvrages d'art et de dalots ainsi qu'une signalisation horizontale et verticale, a précisé Teggat. Dans le cadre des travaux du projet, plusieurs virages dangereux et points noirs à l'origine d'accidents de circulation ont été éliminés, a-t-il relevé, soulignant que Ghardaïa se voit ainsi dotée d'infrastructures de haut niveau qui renforcent sa connectivité avec les autres régions du pays et contribuent à son développement global et intégré. Le trafic enregistré sur la RN 1, de Ghardaïa vers le Nord du pays, est estimé à plus de 15 000 véhicules/jour, dont 30% de poids lourds, et plus de 3000 véhicules/jour vers le Sud, dont 40% de poids lourds, selon les statistiques de la DTP. La wilaya compte actuellement un réseau de 927 km de routes nationales, 292 km de chemins de wilaya, 463 km de chemins communaux et 192 km de routes non classées, ainsi que 80 ouvrages d'arts.

Hadj M.



## Naâma

## Les éleveurs réclament une augmentation du quota de la wilaya en aliments de bétail



Des dizaines d'éleveurs ont organisé, mardi, un sit-in à l'entrée de la ville de Mecheria (Naâma) réclamant un quota supplémentaire en matière d'orge pour l'alimentation du bétail subventionné et l'ouverture de nouveaux points dans la wilaya pour assurer un approvisionnement régulier des éleveurs en la matière.

«Les éleveurs réclament une commission d'enquête sur l'opération de distribution des derniers quotas de l'orge subventionnés accordés par la section de l'Office national des aliments de bétail dont le siège est basé à Saïda, au profit des éleveurs de la wilaya de Naâma

et appellent à l'intervention des autorités publiques pour organiser l'exploitation des parcours et zone de pacage pour mettre fin aux contentieux», comme l'a expliqué un groupe de protestataires. Les éleveurs en colère ont appelé au règlement des problèmes auxquels ils sont confrontés, notamment ceux en lien avec la spéculation des prix des aliments de bétail afin de garantir un approvisionnement régulier et la distribution équitable des aliments subventionnés. Ils réclament également l'élargissement des parcours pour leur troupeau et l'ouverture des périmètres de mis en défens comme espace d'exploitation pour assurer l'aliment naturel ainsi que la prise en charge de la santé animale. Pour sa part, le président de la Chambre de l'agriculture de la wilaya de Naâma, Agha Abdelkrim qui a rencontré un groupe d'éleveurs contestataires lors de leur regroupement avant de les ramener au calme, a assuré de manière insistante que «la distribution des aliments de bétail s'effectue selon des conditions précises qui font obligation aux éleveurs, d'avoir la carte professionnelle, une carte personnelle du cheptel d'élevage délivrée par la dite chambre en plus d'un certificat de vaccination de la dernière campagne de prévention contre les maladies animales qui est délivré par le vétérinaire délégué par l'inspection vétérinaire et qui relève de la direction des services agricoles». Il a fait savoir que la distribution des aliments de bétail s'effectue selon la quote-part allouée à la wilaya en matière d'orge subventionné reste dérisoire et ne concorde pas avec la demande sans cesse croissante exprimée localement notamment en ces périodes où le tapis végétal de la steppe est en baisse à cause de la sécheresse, en plus des besoins pressants pour renforcer les capacités de stockage de la wilaya et recevoir le produit des agriculteurs, en céréales. En d'autres termes, il s'agit de développer cette opération qui a un grand rapport avec l'élevage du cheptel.

## Adrar

## Appel à développer les applications mathématiques pour promouvoir l'intelligence artificielle

Les participants à un séminaire sur «les mathématiques et les technologies informatiques», tenu mardi à Adrar, ont plaidé pour le développement des applications de mathématiques afin de promouvoir l'intelligence artificielle et son exploitation dans la solution de divers défis de développement. Les intervenants, universitaires et chercheurs, ont évoqué, dans leurs communications, des modèles d'applications de mathématiques et les avantages de leur utilisation dans les domaines de développement. Le Pr Abderrahmane Yousef (Université de Sid Bel-Abbès) a exposé un modèle d'application mathématique, fruit d'un travail collectif, port-

ant sur l'analyse de données en formes, graphiques et modèles à trois dimensions simplifiant la compréhension chez les apprenants. Mohamed Tarek Touaoula, de l'université de Tlemcen et membre de l'académie algérienne des sciences et technologies, a abordé la question de la modélisation mathématique en épidémiologie à travers les applications mathématiques susceptibles de faire des prospectives sur les cas épidémiologiques, leur développement, stabilité et recul dans son environnement. L'universitaire Salah Yaichi (Adrar) a traité, pour sa part, de modèles d'application de mathématiques destinés au traitement des conte-

nus de réseaux de communication sociaux, facilitant l'accès rapide aux données, leur transfert et publication en un court laps de temps. Initiée par le département des mathématiques et de l'informatique de l'université d'Adrar, cette rencontre vise à traiter de questions liées à la cybersécurité, le traitement de données volumineuses et l'étude analytique de contenus des réseaux sociaux. Le séminaire s'assigne comme objectifs les volets liés à l'utilisation de l'intelligence artificielle, ses avantages dans les domaines de développement et la préparation à faire face aux risques de falsification par l'exploitation des supports multimédias.

## ● Ouargla 141 projets pour renforcer les réseaux d'électricité et de gaz naturel

Au moins 141 opérations de renforcement des réseaux d'électricité et de gaz naturel sont en cours de concrétisation à travers la wilaya de Ouargla, a-t-on appris, hier, auprès de la direction de la société de distribution de l'électricité et du gaz. Parmi ces projets, dont les travaux sont entre 20 à 75% d'avancement, figurent l'installation de nouveaux transformateurs électriques, la réalisation de départs de moyenne et de haute tension, ainsi que la rénovation des réseaux (aériens et souterrains), afin d'améliorer la distribution de l'énergie électrique et de mettre fin aux perturbations récurrentes du courant, en période de fortes chaleurs notamment. Ces travaux font partie du plan d'action 2020 visant à renforcer les réseaux électriques et gaziers dans la wilaya, selon la même source. Sur un objectif de 60 transformateurs électriques de moyenne et de basse tension, 48 ont été mis en service, alors que le nombre global de ces équipements installés dans la wilaya a atteint les 5189 unités, en plus de la réalisation de 49 départs électriques de basse tension et 5 autres de haute tension (30 KV), portant le nombre de départs à 138, a-t-on fait savoir. Dans le cadre du même programme, 5 km de nouveaux réseaux de basse tension ont été achevés, tandis qu'une opération de rénovation des câbles électriques souterrains de 30 KV sur une distance de 10 km est projetée. Concernant le volet gaz naturel, sept opérations ont été retenues pour renforcer le réseau à travers plusieurs communes de la wilaya, dont quatre ont finalisées, ajoute la même source, signalant que les services chargés du suivi de ce programme de développement s'emploient à accélérer la cadence des travaux pour livrer les projets dans les délais contractuels.

## SpaceX cherche quatre clients privés pour un vol dans l'espace



Pour participer à la mission, il faudra s'acquitter d'une partie des coûts, estimés à 100 millions \$. Si votre porte-monnaie est bien garni et que la promiscuité ne vous effraie pas, ce qui suit peut vous intéresser. La compagnie spatiale américaine SpaceX a annoncé (article en anglais) mardi 18 février avoir conclu un partenariat pour envoyer jusqu'à quatre clients privés dans l'espace d'ici à 2022. Une mission qui coûtera sans doute plus de 100 millions \$ (92,63 millions €), mais dont le prix reste secret. SpaceX a passé un accord avec la société Space Adventures, basée près de Washington et qui a servi d'intermédiaire dans le passé pour envoyer sept riches touristes spatiaux lors de huit missions vers la Station spatiale internationale (ISS), grâce à des sièges achetés à l'agence spatiale russe dans les fusées Soyouz. Le premier fut Dennis Tito en 2001, qui avait payé 20 millions \$ pour un séjour de 8 jours dans l'ISS. Le dernier en date fut le fondateur du Cirque du Soleil, Guy Laliberté, en 2009. Cette fois, SpaceX lancera ses touristes de Cap Canaveral en Floride à bord de sa capsule Crew Dragon, qu'elle a développée pour transporter des astronautes de la Nasa et qui devrait effectuer son

premier vol habité dans quelques mois, à une date encore non fixée. Mais ce vol privé ne s'amarrera pas à l'ISS : Crew Dragon volera en orbite de la Terre pendant plusieurs jours, cinq au maximum, a déclaré le président de Space Adventures, Tom Shelley. «Notre but est d'aller à environ deux à trois fois l'altitude de la station spatiale», poursuit-il, soit 800 à 1200 km. Ce qui offrira une vue inédite. La capsule pourra accueillir 4 passagers. Conçue pour faire la navette entre la Terre et l'ISS, elle n'est pas prévue pour des séjours longue durée: elle a neuf mètres cubes de volume pressurisé et n'a aucun d'espace privé pour dormir, se laver. La durée exacte dépendra de ce que voudront les passagers, ajoute Tom Shelley, en rappelant que le module de commande Apollo, avec lequel les astronautes revenaient de la Lune, était encore plus confiné (6 m<sup>3</sup>). Interrogé sur le prix du voyage, le président de Space Adventures se montre confiant sur sa capacité à trouver des passagers. «Nous avons un bon réseau de personnes fortunées dans le monde, dont beaucoup aimeraient voler dans l'espace un jour. Il faut simplement trouver la bonne mission, au bon moment, pour la bonne personne.»

## Un iPad Pro de 12 pouces serait en préparation chez Apple

L'iPad d'Apple existe depuis de nombreuses années maintenant. Au fil de son évolution, la tablette de la marque à la pomme a eu droit à diverses tailles d'écran. Une nouvelle pourrait faire son apparition dans la gamme iPad Pro. Pour l'heure, les Apple iPad Pro existent soit en version 11 pouces soit en version 12,9 pouces. Nombreux sont les utilisateurs à avoir vanté les mérites de l'option avec le plus grand écran, bien meilleure selon eux pour visualiser du contenu media ou pour dessiner. Aujourd'hui, un nouveau rapport suggère que la firme de Cupertino préparerait actuellement une variante légèrement plus petite. Ou légèrement plus grande que

la plus petite aujourd'hui disponible, question de point de vue. Le rapport en question provient de DigiTimes, qui cite des sources proches du dossier. Le media affirme notamment: «Après avoir fait passer son iPad de 9,7 à 10,2 pouces en 2019, Apple s'apprêterait à lancer au Printemps un nouveau modèle d'iPad Pro de 12 pouces. À l'arrière, un module temps de vol 3D doté de trois capteurs. Ceci pour tenter d'augmenter encore ses parts de marché à l'international.» Difficile de savoir comment cet iPad Pro de 12 pouces pourrait s'intégrer dans la gamme actuelle. Il semble très peu probable que Apple introduise un troisième modèle d'iPad Pro, les

différences de taille étant trop minimes pour justifier de conserver tant de variantes au catalogue. Cela signifie que si une telle diagonale devait effectivement voir le jour, il est possible que la firme de Cupertino prenne la décision de mettre fin au modèle de 12,9 pouces ou à celui de 11 pouces. Les clients auraient alors à choisir entre deux variantes seulement. Cela étant dit, on terminera en rappelant que DigiTimes n'est pas le doué au jeu des prédictions quand il s'agit d'Apple. On prendra donc cette information comme une énième rumeur. Et qui sait, peut-être aura-t-on une officialisation de tout ceci durant l'événement que devrait organiser Apple en Mars prochain.



## Google Stadia s'ouvre enfin aux autres smartphones Android

À partir d'aujourd'hui, il sera possible aux possesseurs de smartphones Android puissants d'accéder à Stadia, le service de cloud-gaming de Google, qui était jusqu'alors réservé aux smartphones de la gamme Pixel. Une vingtaine de smartphones sera donc autorisée à utiliser le service de cloud-gaming de Google. Le géant américain espère probablement relancer un peu l'intérêt du public pour sa plateforme qui s'est vite tari depuis sa sortie. Si la plateforme de cloud-gaming de Google n'était auparavant accessible qu'aux possesseurs de smartphones de la marque, la gamme Pixel, ce ne sera plus le cas à partir de demain puisque Stadia sera disponible sur certains autres appareils relativement puissants. Il faudra en effet disposer d'un Razer Phone ou Phone 2, d'un ASUS ROG Phone ou ROG Phone II ou d'un Samsung Galaxy S8, S8+, S8 Active, Note 8, S9, S9, Note 9, S10, S10E, S10+, Note 10, Note 10+, S20, S20+ ou S20 Ultra pour en profiter. Bien sûr, pour accéder au

service il faudra également disposer d'un abonnement et d'une solide connexion WiFi. Pour l'instant, l'accès à Stadia se fait avec l'offre Stadia Pro qui coûte 9,99 €/mois, mais les clients doivent d'abord s'offrir le pack Founders Editions qui inclut un Chromecast Ultra, une manette et 3 mois d'abonnement pour 129 euros. Google proposera bientôt une formule Stadia Base gratuite, mais limitée au 1080p à l'instant de Nvidia et son service GeForce Now que nous avons testé pour vous. Si l'arrivée de ces 20 nouveaux smartphones Android sur la plateforme est une bonne nouvelle, rien n'est encore annoncé du côté d'iOS. C'est d'autant plus dommageable pour Google que Microsoft a ouvert son Project xCloud aux iPhone la semaine dernière. Si les fabricants cherchent à promouvoir leurs services, comme Google qui promet 120 nouveaux jeux en 2020, certains éditeurs se montrent plus réticents comme Activision Blizzard qui a retiré son catalogue de GeForce Now sans donner de raison.

## La Nintendo Switch Lite arrive dans une nouvelle couleur

Nintendo s'apprête à sortir la Switch Lite dans une nouvelle couleur inédite. La console portable vient ajouter à sa famille un 4<sup>e</sup> coloris baptisé «Corail», qui sera d'abord lancé au Japon et en Amérique du Nord. Déjà disponible en turquoise, gris et jaune, la populaire console exclusivement portable de Nintendo sera bientôt déclinée en rose corail. Cette nouvelle variante sera disponible dès le 20 mars au Japon, ce qui coïncide avec la date de sortie du jeu Animal Crossing : New Horizons. Nintendo n'a pour l'instant pas encore confirmé la disponibilité du modèle rose corail dans l'Hexagone, mais cela ne saurait tarder. Nintendo of America a en effet déjà annoncé sa commercialisation Outre-Atlantique. Nintendo précise que la production de cette nouvelle Switch Lite ayant commencé en janvier, sa livraison ne sera pas impactée par les retards causés par l'épidémie du coronavirus. Ce nouveau modèle est identique en tous points à la version lancée en septembre dernier, y compris au niveau du prix. Elle sera donc vendue environ 170 €. Avec cette nouvelle couleur rose corail, la petite console portable saura sans aucun doute encore mieux séduire le public féminin.



### Les ventes de la Switch ont dépassé celles de la SNES

La Nintendo Switch Lite connaît déjà un très grand succès depuis sa mise en vente en septembre dernier. Sur les 52,48 millions d'exemplaires de Switch vendus en 2019, plus de 5 millions étaient des Lite. La sortie très attendue d'Animal Crossing : New Horizons pourrait encore faire grimper les ventes. Une édition limitée de la Nintendo Switch classique aux couleurs du jeu avec sa pochette de transport sortira également le 13 mars prochain. Baptisée Nintendo Switch Aloha Edition, elle sera vendue au prix de 359,99 € dans un pack incluant la version dématérialisée du titre.

## Apple pourrait organiser un événement presse le 31 mars

Apple profite d'ordinaire du début de l'année pour organiser un événement presse et officialiser certains nouveaux produits. Selon plusieurs rumeurs, il se pourrait qu'un tel événement se prépare pour le 31 mars prochain. Chaque année, la firme de Cupertino organise un grand événement en milieu d'année, la WWDC. Ce n'est évidemment pas le seul. Plusieurs autres événements de moindre envergure sont organisés à d'autres moments de l'année. L'un d'entre eux a lieu en début d'année. Il est souvent l'occasion de présenter de nouveaux modèles d'iPad ou de MacBook. Le prochain pourrait d'ailleurs avoir lieu à la fin du mois de mars. En effet, si l'on en croit un rapport du site allemand iPhone-Ticker, Apple organiserait un événement le 31 mars prochain. Le très attendu iPhone SE 2 -ou iPhone 9, on ne sait toujours pas avec certitude comment il sera baptisé - pourrait y être annoncé. L'appareil serait disponible à la vente très rapidement après l'annonce, peut-être dès le 3 Avril. Voilà qui devrait plaire à celles et ceux qui cherchent à mettre la main sur un iPhone à un tarif abordable mais offrant des spécifications tout à fait respectables. Comment le site en est-il arrivé à cette date du 31 mars ? À l'origine de cette rumeur, une source, que le media n'a pas souhaité divulguer. Comme c'est souvent le cas. Ensuite, comme le précise 9to5Mac, les précédents événements Apple de mars (l'année dernière et l'année d'avant) ont eu lieu un mardi. Il y a donc de grandes chances que celui-ci se déroule un mardi. Outre l'iPhone SE 2 / iPhone 9, il est aussi possible que la firme de Cupertino en profite pour annoncer de nouveaux iPad et MacBook. Malheureusement, pour l'heure, impossible de savoir à quoi s'attendre précisément. Il faudra attendre la confirmation de Apple.

## Le manque de sommeil chez les femmes lié à l'obésité



Le manque de sommeil est déjà lié à l'obésité, le diabète de type 2, ou encore les maladies cardiaques, et des chercheurs du Columbia University Irving Medical Center ont mené une étude pour comprendre les mécanismes à l'oeuvre derrière ces liens. L'équipe a donc analysé les habitudes alimentaires et de

sommeil d'un groupe de 495 femmes de divers horizons, et âgées entre 20 et 76 ans. Ils se sont intéressés à la qualité de leur sommeil, le temps qu'il leur faut pour s'endormir, et l'insomnie. De leur côté, les femmes rendaient des comptes sur ce qu'elles mangeaient, et laissaient les chercheurs mesurer leurs habitudes

alimentaires. Ils ont ainsi découvert que celles qui avaient le pire sommeil consommaient plus de sucres ajoutés, que l'on associe avec l'obésité et le diabète. Les femmes qui prenaient plus de temps pour s'endormir consommaient plus de calories, tandis que celles avec de sévères insomnies consommaient plus de nourriture, et moins de graisses saturées que celles ayant une insomnie plus légère.

«Une faible qualité de sommeil peut mener à une consommation excessive de calories, en stimulant les signaux de faim, ou en supprimant les signaux de satiété», explique Faris Zuraikat, auteur principal de l'étude. La satiété est largement affectée par le poids ou le volume de nourriture consommé, et les femmes souffrant d'insomnies pourraient consommer plus de nourriture pour avoir l'impression d'être rassasiées. Cependant, il est aussi possible qu'un mauvais régime ait un impact sur la qualité du sommeil. Manger plus pourrait causer un inconfort gastrointestinal, rendant l'arrivée du sommeil plus difficile».

## Les poumons se régénèrent partiellement lorsqu'on arrête de fumer

Un groupe de chercheurs britanniques, dirigé par Peter Campbell du Wellcome Sanger Institute, a découvert que les poumons endommagés d'anciens fumeurs se régénèrent en partie. Leur trouvaille, publiée dans *Nature* et relatée sur le site universitaire *The Conversation*, a été établie chez six ex-fumeurs et doit encore être validée à plus grande échelle, mais c'est la première fois qu'un tel phénomène est mis en évidence. Il tend à expliquer pourquoi l'arrêt du tabac est toujours bénéfique, quel que soit le temps passé à fumer -le plus tôt étant évidemment le mieux. Pour aller plus loin. Le tabagisme possède un effet mutagène. Les cellules exposées des bronches accumulent des mutations (de 10 à 15 000 dans l'étude!) dont certaines, dites «pilotes», favorisent une multiplication incontrôlée et débouchent in fine sur le développement d'un cancer du poumon. Or, les chercheurs ont découvert dans les bronches des ex-fumeurs de nombreuses cellules avec un taux de mutations normal, similaire à un non-fumeur. Il semble que l'arrêt du tabac favorise la multiplication de ces cellules saines, selon un processus mal compris.



## Combien de temps le coronavirus peut-il survivre sur des surfaces ?



Afin de limiter les risques de propagation du coronavirus, la Chine a récemment annoncé nettoyer et mettre en quarantaine les billets de banque. Mais combien de temps le virus est-il capable de survivre sur une surface ? Alors que l'épidémie de

coronavirus ne cesse de croître et que les connaissances sur le Covid-19 restent toujours limitées, la Banque centrale de Chine a récemment décidé de nettoyer les billets de banque et de les mettre en quarantaine. Le but ? Éviter la propagation du virus sur les objets passant sans cesse de mains en mains. Si le principal canal de transmission du coronavirus semble être les gouttelettes (lors d'une toux ou d'un éternuement), «il est possible qu'une personne contracte le Covid-19 en touchant une surface ou un objet infecté puis en se touchant la bouche, le nez ou les yeux», estime ainsi le Centre pour le contrôle et la prévention des maladies aux États-Unis. Selon une récente étude, le délai serait assez long. Peu de données existent pour l'heure sur le Covid-19. Mais les coronavirus apparus ces deux dernières décennies, tels que le Sras (2003) ou le Mers (2012), permettent d'avoir des indications. Ainsi, début février, des chercheurs ont publié une étude analysant la durée de vie des précédents coronavirus sur les «surfaces inanimées, comme le métal, le verre ou le plastique». Ils prévoient «un effet similaire pour le Covid-19». Et leur conclusion a de quoi susciter l'inquiétude : «Les coronavirus humains peuvent survivre sur des surfaces inanimées à température ambiante jusqu'à 9 jours». «La contamination des surfaces tactiles en milieu de soin est donc une source potentielle de transmission virale», préviennent-ils. Si ce chiffre peut paraître important, il reste cependant à confirmer par des études plus poussées. «Sur la base de données actuellement disponibles, je me

baserais principalement sur celles du Sras, qui est le plus proche du Covid-19, avec une similitude de séquence de 80%», explique le Dr Charles Chiu, professeur de maladies infectieuses à l'Université de Californie, dans des propos relayés par CNN. «Mais il est très difficile d'extrapoler ces résultats au Covid-19 en raison des différentes souches, des titres viraux et des conditions environnementales qui ont été testées dans les différentes études, ainsi que du manque de données sur le Covid-19 lui-même. Davantage de recherches sur ce coronavirus sont nécessaires pour établir avec plus de précision la durée de survie sur les surfaces, tempère-t-il. Mais quel que soit le temps de survie du coronavirus sur les surfaces, les chercheurs estiment qu'il existe deux moyens de la réduire : la chaleur et le nettoyage. «À une température de 30°C ou plus, la durée de persistance est plus courte», écrivent les scientifiques dans leur étude publiée dans le *Journal of Hospital Infection*. Désinfecter et nettoyer les surfaces potentiellement infectées reste la meilleure solution pour éliminer le Covid-19 des surfaces inanimées. L'Organisation mondiale de la santé recommande d'ailleurs de «veiller à ce que les procédures de nettoyage et de désinfection de l'environnement soient suivies de manière cohérente et correcte». Selon les chercheurs, «la désinfection des surfaces avec 0,1% d'hypochlorite de sodium ou 62-71% d'éthanol réduit de manière significative l'infection des coronavirus en une minute d'exposition».

## L'exercice physique et l'extrait de thé vert efficaces pour empêcher l'excès de graisses dans le foie

Les souris qui ont consommé de l'extrait de thé vert et fait de l'exercice n'ont stocké qu'un quart des dépôts de lipides dans leur foie. Une étude réalisée chez la souris par des chercheurs américains avance les bienfaits du thé vert combiné à l'exercice physique pour réduire les cas de maladies provoquées par l'accumulation de graisses dans le foie. Également appelée stéatohépatite hépatique non alcoolique (NASH), la maladie «du foie gras humain» correspond à l'accumulation de cellules graisseuses dans le foie et entraîne des lésions similaires à celles provoquées par une cirrhose. En raison de la forte prévalence des facteurs de risque associés à la NASH, tels que l'obésité et le diabète de type 2, on prévoit que plus de 100 millions de personnes souffriront de maladies hépatiques grasses d'ici 2030, soulignent des scientifiques de l'université d'Etat de Pennsylvanie (Etats-Unis), dont les travaux sont publiés dans le *Journal of Nutritional Biochemistry*. L'étude a consisté à nourrir des souris pendant 16 semaines en leur administrant un régime riche en graisses, avec en parallèle de l'extrait de thé vert et un programme régulier d'exercices sur une roue. Un autre groupe de rongeurs soumis au même régime alimentaire mais qui n'a bénéficié que de l'un des deux éléments du traitement (thé vert ou exercice physique) a été inclus

dans les travaux en guise de groupe témoin. Les souris qui ont consommé de l'extrait de thé vert et fait de l'exercice ne stockaient qu'un quart des dépôts de lipides dans leur foie. La consommation unique d'extrait de thé vert sans exercice physique (ou vice-versa) observée chez les souris du groupe témoin a également aidé à réduire le stockage de graisse, mais seulement de moitié, observent les scientifiques.

### Le thé vert associé à l'exercice favoriserait l'expression d'un gène

Selon les auteurs de l'étude, les souris traitées à la fois avec de l'extrait de thé vert et de l'exercice physique ont présenté une expression plus élevée des gènes liés à la formation de nouvelles mitochondries, parties de l'organisme qui jouent un rôle essentiel dans les processus énergétiques cellulaires. C'est en analysant cette expression de gènes que les chercheurs espèrent comprendre le mécanisme via lequel la combinaison de polyphénols du thé vert et l'exercice physique pourrait pour atténuer les dépôts de graisse dans le foie. «Chez les souris qui ont reçu le traitement combiné, nous avons constaté une augmentation de l'expression des gènes qui



n'existait pas avant qu'elles ne consomment de l'extrait de thé vert et ne fassent de l'exercice», note Joshua Lambert, professeur associé en sciences de l'alimentation à l'université d'Etat de Pennsylvanie et auteur de principal de l'étude. D'autres recherches sont toutefois nécessaires afin de déterminer s'il existe une synergie créée par l'extrait de

thé vert et l'exercice physique pour réduire la graisse déposée dans le foie ou si ces effets sont simplement additifs, souligne Joshua Lambert. Le chercheur rappelle par ailleurs que ces résultats n'ont été observés que chez la souris et qu'ils ne sont pour l'instant pas transposables en tant que tels sur les êtres humains.

## 4<sup>e</sup> jour du Festival international du théâtre de Béjaïa «Et si je les tuais tous Madame», le monologue des silences bavards

«Et si je les tuais tous Madame», est une création théâtrale sénégal-burkinabé, présentée, mardi soir au théâtre Abdelmalek-Bouguermouh, au 4<sup>e</sup> jour du Festival international du théâtre de Béjaïa.

Elle traite à la fois de l'exil et du mal pays, en mettant en lumière les souffrances sourdes endurées, selon que l'on est dans un cas ou dans l'autre. Ecrite et mise en scène par le dramaturge du Burkina, Aristide Tamagda, la pièce est présentée, sous forme d'un monologue pour le moins singulier, qui fait la place belle à une flopée de personnages qui n'apparaissent jamais, mais qui occupent furieusement son esprit débridé et rythment son existence et sa condition de migrant. Tels des fantômes, son père, sa mère, sa femme, son enfant, ses amis, laissés au pays occupent et hantent, en permanence, ses pensées, exacerbant à chaque apparition son mal être et son désespoir. Par un banal hasard, Lamine se retrouve à un carrefour où le feu tricolore est au rouge. En attendant son passage au vert, il interpelle une femme au volant de sa voiture et tente d'engager la conversation, mais en vain. Elle ne remarque pas sa présence. Et comme l'attente lui paraît longue, il s'embarque dans un rêve, un voyage imaginaire dans lequel, il déroule sa vie inaccomplie,

depuis son enfance, jusqu'à l'étape de son émigration en Europe. Il s'arrête sur ses échecs, ses désillusions, ses rêves et il se surprend à en sortir un flot de paroles et de discours qui le submerge comme un «orage du mois d'août» avec une violence qui n'a d'égale que la violence de sa vie. Partir ou rester ? Tel est le dilemme qu'il n'arrive pas à trancher, balançant entre deux mondes a priori peu conciliable et qui complique son choix pour l'un ou l'autre. Seule échappatoire, un voyage vers une autre destinée mais dont il n'arrive pas encore à en dessiner les contours. Et si seulement la petite dame au volant de sa voiture daignait lui rendre le salut et la politesse. Assurément, elle mettrait fin à sa folle réflexion, et son attente désespérée et désespérante. C'est la panacée et le remède pour tuer ses fantômes, voire, ceux de son interlocutrice à savoir.

La chronique reste aussi silencieuse que bavarde et met en avant les rapports franco-africains, se côtoyant tous les jours depuis un siècle se parlant peu.

Benadel M.



Illizi

### Lancement d'une étude de terrain pour l'élaboration d'un plan de gestion du parc culturel du Tassili N'Ajjer



Une étude de terrain a été lancée pour l'élaboration d'un plan de gestion du parc culturel national du Tassili N'Ajjer (wilaya d'Illizi), a-t-on appris, mardi, des responsables de l'Office du parc national du Tassili. L'opération entre dans le cadre du projet national de préservation de la biodiversité d'intérêt mondial et d'utilisation durable des services éco-systémiques dans les parcs culturels en Algérie, notamment ceux inscrits au programme de 2020, a-t-on indiqué. Confiée à une équipe d'experts de la direction nationale du projet des parcs culturels, de consultants en environnement et gestion des parcs et du tourisme, l'étude consiste en des visites de terrain devant s'étaler au 21 février courant dans la région, pour établir un document d'orientation susceptible d'assurer une gestion et orientation efficace du patrimoine culturel et naturel que renferme cet espace, a expliqué à l'APS, le directeur du parc du Tassili N'Ajjer, Mohamed Bediaf. Le programme de cette mission porte également sur l'établissement de contacts et de démarches auprès des différents intervenants locaux pour recueillir les informations et données inhérentes aux divers secteurs, notamment ceux concernés par la préservation du patrimoine culturel, classé mon-

dialement. Des rencontres de concertation avec les organismes actifs dans ce domaine, dont les directions de la culture, du tourisme, de l'environnement et de la conservation des forêts, figurent au programme en vue d'assurer une convergence sur les objectifs de gestion du parc, selon un développement durable du territoire du parc culturel du Tassili et la préservation du patrimoine culturel et de la biodiversité de la région. Le chef de cette équipe et responsable de la planification concernant ce projet, Abdenour Moussouni, qui a amorcé sa tournée par l'inspection de la situation de l'artisanat dans la région, a mis l'accent sur l'importance de ce segment (artisanat) en tant que vecteur de développement du tourisme, avant d'appeler à accompagner les artisans pour intégrer ce créneau dans le cadre de ce projet universel. Bediaf a, pour sa part, indiqué que cette étude vise à arrêter un plan d'action tendant à relancer le tourisme dans la région du Tassili N'Ajjer, classée patrimoine de l'UNESCO, eu égard à ses innombrables potentialités matérielles et culturelles. La wilaya d'Illizi a accueilli l'année dernière plus de 5000 touristes et plus de 300 depuis le début de l'année en cours, a-t-on fait savoir.

Batna

### Engouement remarquable des lecteurs pour l'ouverture du 4<sup>e</sup> Salon national du livre

L'ouverture mardi du 4<sup>e</sup> Salon national du livre à la salle «Ashar» de Batna s'est caractérisée par une forte affluence du public. Initié par la direction de la culture en coordination avec une maison d'édition privée, l'association culturelle «El Chourouk» et l'annexe de wilaya de l'Union des écrivains algériens, ce salon a connu, dès son ouverture, un fort engouement chez les universitaires et lycéens notamment. L'édition 2020 du Salon national du livre qui a pour slogan «une société qui lit une société qui bâtit» se démarque par un large éventail de genres proposés, de la littérature à la technologie en passant par la science et le livre jeunesse. Ainsi, les visiteurs auront le loisir de découvrir, jusqu'au 5 mars prochain, plus de 15 000 titres, publiés par 30 maisons d'édition issues de 25 wilayas du pays, a indiqué à l'APS, le directeur de la culture, Amar Kebour soulignant que cette manifestation sera agrémentée de conférences et de rencontres littéraires en plus de séances de ventes-dédicaces. Il est à noter que la 3<sup>e</sup> édition du Salon national du livre avait connu une affluence record de 15 000 visiteurs, incitant les organisateurs à prolonger cette édition de deux semaines supplémentaires, selon Kebour.

Bordj Bou-Arréridj

### Rôle du poète Moufdi Zakaria dans l'internationalisation de la cause algérienne

Les participants au séminaire national sur Moufdi Zakaria (1909-1977) ouvert mardi à Bordj Bou-Arréridj ont mis l'accent sur le rôle de ce grand poète algérien dans l'internationalisation de la cause algérienne durant la Révolution libératrice. Pour Mohamed Seddik Beghori, de l'université de M'sila, «Moufdi Zakaria fut l'ambassadeur de la cause algérienne qui défendit ardemment sa patrie et sa révolution où qu'il se trouvait sur les tribunes des institutions arabes et internationales et par ses écrits et publication de ses poèmes dans la presse, notamment tunisienne et marocaine». «Le poète de la Révolution

avait dédié sa vie à sa patrie qu'il avait servi avec toute son âme, son énergie et son talent créateur contribuant avec efficacité à forger la conscience politique du peuple», a affirmé cet universitaire, précisant que Moufdi Zakaria a écrit l'hymne national *Qassaman*, alors qu'il se trouvait détenu à la prison de Barberousse, ainsi que *Le chant des martyrs* que les condamnés à mort déclamaient avant leur passage sous la guillotine. «L'empreinte de Moufdi Zakaria dans la vie culturelle et politique de l'Algérie restera indélébile grâce à ses immortels poèmes patriotiques», a souligné Hadj Moussa Venamo, membre de la

Fondation Moufdi Zakaria, relevant que *L'Illiade de l'Algérie* du poète immortalise et glorifie en 1000 vers l'histoire de du pays. Placé sous le slogan «Et nous avons décidé que l'Algérie vivra», la rencontre tenue au complexe culturel Aïcha-Haddad est organisée, dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale du chahid (18 février), par l'Association Hassiba Ben Bouali pour la promotion de la femme et la préservation de la mémoire, avec le concours de la Fondation Moufdi Zakaria, la Direction de la jeunesse et sports et la Maison de la culture.

Khenchela

### Ouverture de la 1<sup>re</sup> édition des journées cinématographiques

La première édition des journées cinématographiques de Khenchela a été ouverte mardi à la maison de la culture Ali-Souaïhi sous le thème «la Révolution libératrice, vue par le cinéma algérien». Dix films algériens sur la Révolution seront ainsi projetés à la Maison de la culture et, par le cinéma mobile, dans les communes de Tamaza, Kaïs et Chechar durant cette manifestation de cinq jours ouverte par le secrétaire général de la wilaya Rachid Boukara. Le directeur de la culture, Abdelkader Djaaleb, a indiqué, à l'ouverture des journées cinématographiques, que la manifestation met en exergue le rôle du cinéma dans la présentation de l'action révolutionnaire des chouhada et moudjahidine pour que l'Algérie recouvre son indépendance et sa liberté. De son côté, Noureddine Kouider, directeur de la Maison de la culture co-organisatrice de ces journées avec le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel, a précisé que ce rendez-vous cinéma-

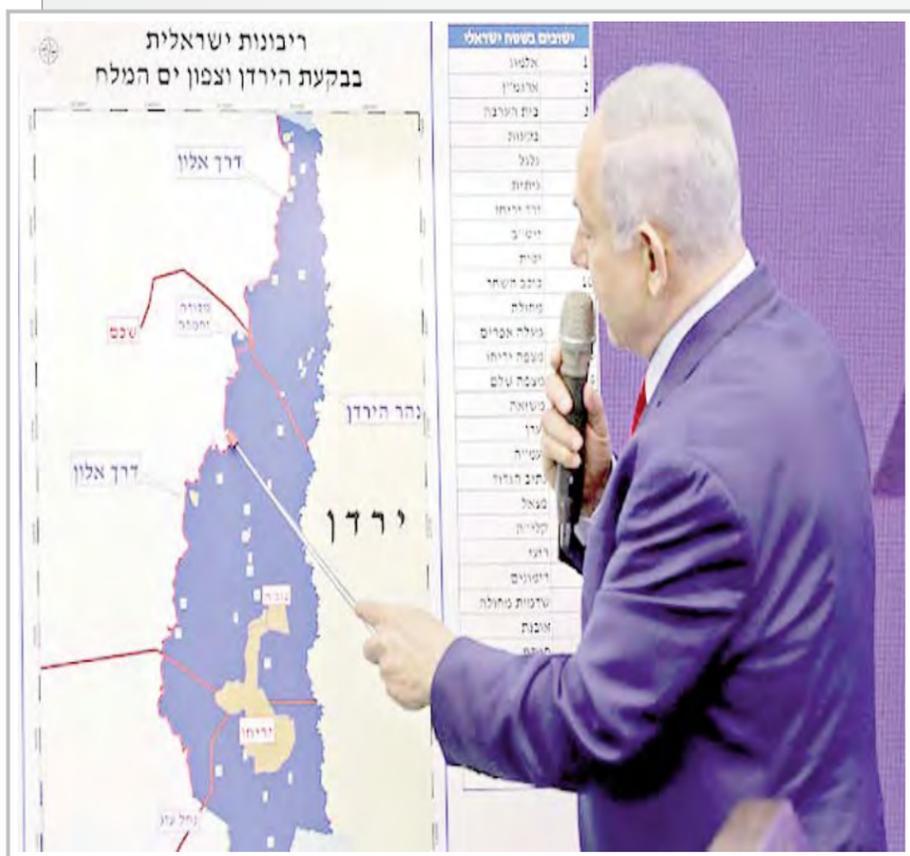
graphique est inscrit dans le cadre des festivités locales de commémoration de la Journée nationale du chahid (18 février de chaque année). Des conférences sur la production cinématographique en Algérie après l'indépendance et ses challenges actuels et des ateliers thématiques sur la rédaction de scénarii, le tournage et l'art du comédien seront animés durant ces journées par des professionnels du cinéma et des critiques. La cérémonie d'ouverture a donné lieu à la projection du film *Celle qui vivra* de Omar Hakkar, natif de Khenchela, qui a été honoré à l'occasion après la projection d'un documentaire sur son parcours professionnel. Les journées cinématographiques de Khenchela verront la présentation des films *La bataille d'Alger*, *L'opium et le bâton*, *Patrouille à l'Est*, *Lambèse*, *Le colonel Lotfi*, *Mustapha-Ben Boulaïd* et *Pont vers la vie*, selon les organisateurs.



Palestine

# La Communauté internationale appelée à arrêter les plans expansionnistes d'Israël

*L'occupant israélien envisage la réalisation illégalement de quelque 9000 unités coloniales au nord d'Al Qods occupé, au moment où l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) a appelé à l'accélération de la tenue d'une conférence internationale pour la paix basée sur le droit et la légitimité internationale.*



palestinien occupé. La colonisation de la Cisjordanie occupée et d'Al Qods-Est annexée, s'est poursuivie sous tous les gouvernements d'occupation depuis 1967, et plus de 600 000 colons sont installés sur ces territoires où vivent près de 3 millions de Palestiniens. Elle s'est accélérée ces dernières années sous l'impulsion du Premier ministre Netanyahu et de son allié à Washington, le Président Donald Trump. Selon des données, le nombre d'unités de logement approuvées dans les colonies depuis que Trump est président des États-Unis, a presque doublé.

### L'OLP exige le retrait immédiat des entreprises des colonies

Le SG de l'OLP, Saeb Erekat, a appelé, ce mardi, plusieurs pays européens, des entreprises américaines et thaïlandaises à se retirer immédiatement des colonies illégales israéliennes. Saeb Erekat qui s'est exprimé lors de réunions séparées avec le Consul général britannique, Philippe Hall, le Consul général de France, René Troccaz et le représentant des Pays-Bas en Palestine, Kiss van Bar, a souligné que «les entreprises qui ne retireront pas leurs activités dans les colonies, seront soumises à une responsabilité juridique devant les tribunaux internationaux et nationaux». L'ONU a publié mi-février, une liste de 112 sociétés ayant des activités dans les colonies israéliennes illégales en Palestine occupée, une annonce qui a été immédiatement saluée par les Palestiniens y voyant une «victoire» -pour le droit international. Saeb Erekat a affirmé lors d'une autre rencontre avec l'ambassadeur de Turquie auprès de l'État de Palestine, Ahmed Demirer, la nécessité d'accélérer la tenue d'une conférence internationale dotée des pleins pouvoirs, pour la paix sur

la base du droit international, de la légitimité internationale et de l'Initiative de paix arabe d'une manière qui garantisse la fin de l'occupation israélienne. Dans le même contexte, des agressions, le ministère palestinien des Affaires étrangères a dénoncé, ce mardi, «les attaques terroristes» par des colons, contre les Palestiniens, et aussi leurs terres, leurs biens et leurs Lieux Saints, et ce, sous la protection des forces armées israéliennes, citant le cas de la localité d'Al Mughayyir au nord-est de Ramallah. Il a toutefois fait savoir qu'il continuait de collaborer avec la Cour pénale internationale «pour ouvrir une enquête sur les crimes de l'occupant et ses colons et condamner les criminels de guerre israéliens, qu'ils soient politiciens ou colons». Face à l'agression israélienne incessante dans les territoires occupés, l'OLP, a réitéré ses appels afin d'impliquer une large mobilisation pour la protection des Palestiniens contre les puissances qui «s'opposent au droit international et à une paix globale». Lors d'une réunion avec une délégation parlementaire britannique, lundi, à Ramallah, Hanane Achraoui, membre du Comité exécutif de l'OLP, a exhorté, la communauté internationale à la création d'une Assemblée internationale, fondée sur les droits et la justice, afin de mettre fin à l'occupation israélienne des territoires palestiniens. «Une Assemblée internationale peut être en mesure de présenter des alternatives et de faire face aux dangers qui menacent la paix», et «peut également mettre fin à l'occupation israélienne illégale», a-t-elle affirmé. La haute responsable palestinienne a rappelé devant la délégation britannique, le rejet catégorique par les dirigeants et le peuple palestiniens, du plan de paix américain, dit «Accord du siècle», «parce qu'il est «injuste, partisan et viole le droit international, ainsi que les droits légitimes des Palestiniens».

L'occupant «prépare un énorme plan pour construire 9000 unités coloniales sur les terres de l'aéroport international abandonné de Qalandia, au nord d'Al Qods occupé», a indiqué, hier, l'Agence palestinienne de presse, WAFA. Le projet «a été lancé il y a 10 jours et sera réalisé sur le territoire de l'aéroport de Qalandia, jusqu'au mur d'apartheid qui sépare le nouveau quartier des colonies et les zones palestiniennes aux alentours d'Al Qods occupé, alors que la colonisation est

considérée comme illégale par la communauté internationale, et l'un des principaux obstacles à la paix. Il comptera entre 6000 et 9000 unités de logements, en plus des centres commerciaux d'une surface de 300 000 et 45 000 m<sup>2</sup> qui seront attribués aux hôtels, aux réservoirs d'eau et d'autres installations, d'après la même source. Janvier dernier, les autorités d'occupation israéliennes ont approuvé la construction de 1936 nouveaux logements dans des colonies en territoire

## Israël bloque les exportations agricoles palestiniennes en représailles au boycott de ses produits

L'État hébreu a décrété le blocage des exportations agricoles des Territoires palestiniens, au motif que ces derniers ont refusé certains produits israéliens dans un contexte de tension croissante dans la région. Israël a décrété le 9 février dernier, le blocage des exportations agricoles palestiniennes, une mesure prise dans le cadre d'une querelle commerciale qui va crescendo depuis l'annonce du plan controversé de l'administration Trump visant à résoudre le conflit israélo-palestinien. «À partir d'aujourd'hui [...] l'exportation à l'étranger des produits agricoles palestiniens via le passage d'Allenby ne sera pas autorisée», a indiqué dans un communiqué le Cogat, l'unité du ministère israélien de la Défense qui supervise les activités civiles dans les Territoires palestiniens. Contrôlé par Israël, le point de passage d'Allenby relie la Cisjordanie occupée à la Jordanie voisine, d'où les produits pouvaient ensuite être acheminés vers le reste du monde. Les Palestiniens privés de commerce avec l'extérieur ferme cette option, et met donc fin à l'ensemble des exportations agricoles palestiniennes car les autorités avaient déjà bloqué l'accès de ces produits agricoles en Israël, d'où ils pouvaient être acheminés vers l'Europe. Dans la vallée du Jourdain, langue de terre fertile en Cisjordanie occupée, Moeïn Achtiyeh, un agriculteur ayant

accumulé 400 tonnes de dattes prêtes à l'exportation, a dénoncé auprès de l'AFP la mesure du gouvernement israélien. «Si je ne parviens pas à exporter ces dattes, cette décision me coûtera 2,6 millions €», explique-t-il, précisant que ses fruits étaient destinés au Royaume-Uni, à l'Allemagne et à la Turquie. Les Palestiniens accusés de «nuire au commerce du bétail et au libre-marché». Cette mesure israélienne est une réponse au «boycott palestinien des veaux [qui a gravement nui aux éleveurs de bétail israéliens]», a précisé le Cogat. Les Palestiniens ont cessé il y a 5 mois, déplore l'État hébreu, les importations de veaux dans le cadre d'une politique de «désengagement» économique progressif avec Israël qui occupe la Cisjordanie et Al Qods-Est. Lire aussi Plan de paix de Trump : Mahmoud Abbas rompt tous les liens avec Israël et les États-Unis Or, la semaine précédente, quelques jours après l'annonce par le président américain Donald Trump de son plan de règlement pour le Proche-Orient, rejeté avec véhémence par les Palestiniens qui le jugent contraire au droit international, le ministre israélien de la Défense a suspendu l'importation des produits agricoles de Cisjordanie. Selon le ministère palestinien de l'Économie, les exportations des produits agricoles palestiniens vers Israël se sont élevées à environ 88

millions de dollars en 2018, ce qui représente les deux tiers des exportations agricoles depuis les Territoires occupés. En réponse à cette mesure, l'Autorité palestinienne avait décidé de bloquer l'entrée de certains produits de consommation israéliens sur son territoire. «Le Gouvernement a décidé d'empêcher l'entrée des légumes, des fruits, des boissons gazeuses, des jus et d'eau minérale provenant d'Israël», a confirmé à l'AFP le porte-parole du Gouvernement palestinien Ibrahim Melhem. Les importations des produits agricoles israéliens dans les Territoires palestiniens ont quant à elles avoisiné 600 millions \$ en 2018, et représentent 71% des importations dans ce secteur, selon les données palestiniennes. Le Cogat a souligné que sa décision de bloquer les exportations de Cisjordanie prendrait fin «dès que l'Autorité palestinienne aura cessé de nuire au commerce du bétail et au libre-marché». Mais, selon le ministre palestinien de l'Agriculture, Riad Attari, la décision d'Israël est «très dangereuse» car elle «affectera» les agriculteurs palestiniens. Et «cela nous poussera à prendre des nouvelles mesures de rétorsion», a-t-il déclaré à l'AFP.

Ahsene Saaid / Ag.

## Syrie

# Le 1<sup>er</sup> vol civil en 8 ans atterrit à l'aéroport d'Alep

Un vol civil transportant des ministres syriens et des journalistes a atterri, hier, à l'aéroport d'Alep, en provenance de Damas, le premier en 8 ans de conflit, ont rapporté des médias locaux.

La réouverture de l'aéroport d'Alep et la récente reconquête de l'autoroute M5 qui relie la ville à la capitale Damas représentent une victoire significative et économique pour les autorités syriennes. Les ministres des Transport et du Tourisme se trouvaient à bord de l'Airbus A320 de la compagnie nationale Syrian Air qui a décollé de la capitale avec à son bord un groupe de journalistes invités par le ministère de l'Information. Après un vol de 40 mn, l'avion a atterri à

11h 22 (9h 22 GMT) à Alep, où des responsables et des employés étaient rassemblés dans une atmosphère festive pour accueillir les passagers. Cité par l'Agence officielle Sana, le ministre des Transports Ali Hammoud a salué la réouverture de l'aéroport et la reprise prochaine à une date toutefois à préciser -des vols intérieurs et internationaux. «C'est une victoire significative réalisée grâce aux sacrifices de l'héroïque Armée syrienne et la détermination du peuple syrien», a-t-il lancé.

Lundi, les autorités avaient indiqué que des vols vers Damas et Le Caire seraient programmés «dans les prochains jours». L'aéroport d'Alep, à l'est de la métropole, a interrompu tous les vols commerciaux en 2012, l'année où des groupes terroristes ont pris le contrôle des quartiers Est de la ville. Le chef-lieu de la province du même nom, Alep a été reprise dans son intégralité la fin 2016 par le Gouvernement syrien. Des vols tests ont été effectués en 2017.

## Futur Gouvernement en Tunisie

## Les concertations s'accroissent à la veille de la date butoir

Les concertations entre les partis politiques en Tunisie se poursuivaient, mercredi, pour débloquer l'impasse autour de la formation du futur Gouvernement dont la composition doit être dévoilée par le Premier ministre désigné Elyes Fakhfakh d'ici jeudi, dernier délai prévu par la Constitution tunisienne. Un communiqué de la présidence tunisienne publié par l'Agence de presse TAP, a indiqué qu'Elyes Fakhfakh qui a jusqu'au 20 février pour finaliser officiellement la formation de son cabinet, y compris l'étape du passage au Parlement pour vote de confiance, a informé le Président Kaïs Saïed «de l'évolution des concertations autour de la constitution du Gouvernement». Lors de son entretien, lundi, avec Elyes Fakhfakh, le Président Kaïs Saïed a affirmé qu'«il n'y a pas d'autre choix que d'appliquer l'article 89 de la Constitution». L'article 89 stipule que «si, dans les 4 mois suivant la première désignation, les membres de l'Assemblée des représentants du peuple (Parlement) n'ont pas accordé la confiance au Gouvernement, le président de la République peut décider la dissolution de l'Assemblée des représentants du peuple et l'organisation de nouvelles élections législatives dans un délai d'au moins 45 jours et ne dépassant pas 90 jours».

Elyes Fakhfakh, ancien ministre des Finances, avait dévoilé, samedi passé, la composition du Gouvernement proposé avant que le parti majoritaire Ennahdha (54 députés) n'annonce la décision de se retirer du Gouvernement et de ne pas lui accorder la confiance. À cet effet, le Premier ministre désigné avait annoncé sa décision avec celle du chef de l'État

«d'exploiter ce qui reste des délais constitutionnels pour emprunter la voie qui sert l'intérêt supérieur du pays». Pour rappel, Kaïs Saïed avait chargé, le 20 janvier dernier, Elyes Fakhfakh de former le Gouvernement. Cette désignation était intervenue après le rejet, le 10 janvier dernier, du Gouvernement Habib Jemli, par l'Assemblée des représentants du peuple.

### Ennahdha évoque des «développements positifs» dans les négociations

Dans le cadre des concertations visant à sortir de cette impasse, le Conseil de la Choura du parti Ennahdha a décidé lors d'une réunion extraordinaire, mardi soir, de confier au bureau exécutif de parachever les négociations sur la formation du Gouvernement avec les parties concernées et de prendre la décision appropriée dans ce sens. Dans une déclaration, hier, à l'Agence TAP, Ajmi Lourimi, membre du bureau exécutif d'Ennahdha, a assuré que des «développements positifs» ont été enregistrés dans le processus de concertations avec le chef du Gouvernement désigné. Il a salué «le rôle positif» assumé par les organisations nationales dans le rapprochement des points de vues. Selon ce même responsable, les concertations ont connu un rythme ascendant, mardi, entre les différentes parties pour sortir de la crise politique, évoquant une rencontre avec Elyes Fakhfakh et la direction du parti Qalb Tounès de Nabil Karoui. Toutefois, plusieurs points restent encore à résoudre, concernant, notamment les critères d'un Gouvernement d'union nationale, réclamé par le parti Ennahdha, selon

Ajmi Lourimi qui a annoncé qu'une rencontre, prévue, hier, entre Elyes Fakhfakh et des dirigeants d'Ennahdha, pour clarifier certaines questions au sujet des noms proposés à la tête de certains ministères et qui ont été rejetés par le parti. Par ailleurs, les appels à l'association des parties qui désirent participer au Gouvernement, Qalb Tounès en particulier, persistent.

Concernant le ministère de l'Intérieur, Ajmi Lourimi a souligné le besoin de poursuivre les concertations pour la désignation d'une personnalité «qui réponde au mieux aux critères de la compétence et de la neutralité». De son côté, Noureddine Tabboubi, SG de l'Union générale tunisienne du travail tunisien (UGTT), cité par la TAP, a fait savoir que «toutes les parties ont privilégié l'intérêt national», et qu'Elyes Fakhfakh annoncera la composition du futur Gouvernement «dans les prochaines heures». Tabboubi qui s'est exprimé à l'ouverture, mardi, des travaux du

Congrès des agents du corps judiciaire, des domaines de l'État et des affaires foncières à Hammamet (Tunisie), a, en outre, salué «les efforts de toutes les parties qui ont intervenu pour faire bouger les choses et à leur tête le Président Kaïs Saïed».

Et enfin, le mouvement Tahya Tounès a exprimé, mardi soir, son soutien au Gouvernement d'Elyes Fakhfakh, assurant qu'il va participer à la nouvelle équipe ministérielle. Dans une déclaration publiée à l'issue de la réunion de son Conseil national, le mouvement a souligné la nécessité de la «validation du nouveau Gouvernement dans les plus brefs délais», jugeant «positif» son rôle dans le processus de formation du Gouvernement.

Par ailleurs, Tahya Tounès a salué le rôle du président tunisien en tant que «garant de la Constitution et de la continuité des institutions», mettant en garde contre «tout scénario pouvant pousser le pays vers l'inconnu».

### ● Tahya Tounès dit soutenir le Gouvernement Fakhfakh

Le mouvement tunisien Tahya Tounès a dit, ce mardi, soutenir le Gouvernement d'Elyes Fakhfakh, assurant qu'il va participer à la nouvelle équipe ministérielle, a rapporté, hier, l'Agence TAP. À l'issue de la réunion de son Conseil national, Tahya Tounès a souligné la nécessité de la validation du nouveau Gouvernement dans les plus brefs délais, jugeant «positif» son rôle dans le processus de formation du Gouvernement. Le mouvement a salué le rôle du Président Kaïs Saïed en tant que «garant de la Constitution et de la continuité des institutions», mettant en garde contre tout scénario pouvant pousser le pays «vers l'inconnu». Les concertations politiques se poursuivaient en Tunisie autour de la formation du prochain Gouvernement avant l'expiration, ce jeudi, des délais constitutionnels accordés au Premier ministre désigné Elyes Fakhfakh pour former son équipe, une tâche rendue difficile après la décision du parti Ennahdha de ne pas accorder la confiance au futur cabinet.

## Lutte contre la criminalité transfrontalière

## La Mauritanie et le Sénégal déterminés à renforcer leur coopération

La Mauritanie et le Sénégal ont affiché, ce mardi, leur détermination à renforcer leur coopération en matière de lutte contre la criminalité transfrontalière. Dakar et Nouakchott ont «insisté sur la nécessité d'approfondir la collaboration entre les deux gouvernements, pour prévenir et lutter plus efficacement contre la criminalité transfrontalière sous toutes ses formes», a-t-on

indiqué dans un communiqué final sanctionnant la visite officielle en Mauritanie, du président sénégalais Macky Sall. «Cette coopération concerne, en particulier, la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent, la migration clandestine, le trafic illicite d'armes et de drogues, ainsi que le blanchiment d'argent», a précisé la même source. Dans le contexte des chan-

gements climatiques, ils ont appelé à revisiter les résultats géologiques obtenus, en collaboration avec les universités et les Centres de recherche des deux pays. Ils ont, par ailleurs, exhorté les deux Gouvernements à renforcer leur collaboration en matière de valorisation des substances utiles, aussi bien pour la construction qu'à d'autres fins.

## Chine

## Pékin juge inacceptables les mesures américaines contre les médias d'État chinois

La Chine a jugé, hier, «inacceptables» les nouvelles règles imposées par Washington aux médias d'État chinois aux USA, désormais, assimilés à des missions diplomatiques afin de faire face à ce que des responsables américains qualifient de propagande croissante de Pékin. «Les États-Unis se sont toujours vantés de leur liberté de la presse. Mais ils s'ingèrent dans le bon fonctionnement des médias chinois aux USA et entravent leur travail», a dénoncé Geng Shuang, un porte-parole du ministère chinois des Affaires

étrangères. «Nous nous réservons le droit de répliquer (aux États-Unis) dans le cadre cette affaire», a-t-il ajouté. Les USA ont annoncé, ce mardi, qu'ils allaient désormais assimiler les médias d'État chinois à des missions diplomatiques, face à ce que des responsables américains qualifient de propagande croissante de Pékin. Cinq médias, dont l'Agence de presse Chine nouvelle et la télévision publique CGTN, vont maintenant devoir obtenir l'approbation du département d'État américain pour acheter des propriétés aux USA.

Ils devront aussi fournir des listes de tous leurs employés, y compris les Américains, selon des responsables du département d'État. Aucune restriction ne sera en revanche, appliquée aux activités journalistiques des médias chinois aux États-Unis. Les responsables du département d'État, qui ont dit avoir informé les 5 groupes des nouvelles règles, mardi matin, ont affirmé que l'emprise étatique s'était accrue sur les médias depuis l'arrivée au pouvoir du Président Xi Jinping en 2013. «Il ne fait aucun doute que ces 5 entités font

partie de l'appareil de propagande de l'État-parti (chinois) et qu'elles reçoivent des ordres directement d'en haut», a dit un responsable américain à la presse. «Nous savons tous qu'ils sont contrôlés par l'État depuis toujours, mais ce contrôle s'est renforcé avec le temps et c'est devenu beaucoup plus agressif (dans le cadre de) leurs activités en dehors des États-Unis», a-t-il affirmé. Les autres médias visés sont Radio Chine Internationale et les organes diffusant les journaux *Le Quotidien du Peuple* et *le China Daily*.

## Yémen

# L'envoyé de l'ONU s'inquiète de l'escalade de la violence dans ce pays

*L'envoyé des Nations unies pour le Yémen, Martin Griffiths, a dénoncé devant le Conseil de sécurité, la récente escalade militaire dans le pays, malgré les assurances répétées des belligérants, selon lesquelles ils souhaitent une solution politique au conflit.*

«**L**a situation dans ce pays est devenue de plus en plus dramatique au cours du mois dernier, les deux parties ayant annoncé des objectifs militaires ambitieux et échangé une rhétorique violente», a expliqué, ce mardi, Martin Griffiths, au Conseil par vidéoconférence depuis Genève. «Malgré les assurances que les parties croient en une solution politique pacifique, leurs actions actuelles sont en contradiction directe avec cela», a-t-il noté, se disant préoccupé par le fait que l'escalade pourrait menacer la situation déjà fragile à Al Hodeïda. «Au cours du mois écoulé, la situation militaire s'est aggravée. Les deux parties ont annoncé des objectifs militaires ambitieux et échangé une rhétorique féroce», a expliqué le Représentant spécial du SG pour le Yémen devant les membres du Conseil.

Il a précisé que la plupart des combats violents ont eu lieu dans le district de Nehm, près de la capitale Sanaa, et dans les gouvernorats de Jaouf, Mareb et Saada, dans le nord. «Des lignes de front qui étaient calmes depuis plusieurs mois ont été entraînées dans cette escalade.

«Les signalements des frappes aériennes et d'attaques aériennes transfrontalières ont considérablement augmenté», a-t-il ajouté. L'envoyé de l'ONU s'est dit bouleversé par les informations faisant état de dizaines de victimes civiles, de déplacements des familles et des dégâts causés à des écoles et des hôpitaux. Il a dit craindre que, tandis que la Mission des Nations unies en sou-

ten à l'accord d'Al Hodeïda (UNMHA) s'efforce de maintenir la coopération entre les parties, l'escalade puisse remettre en cause ses efforts pour maintenir le calme dans cette ville portuaire. «Les parties m'ont à plusieurs reprises rassuré sur leur volonté d'arriver à une solution pacifique et politique de ce conflit», a encore dit Martin Griffiths, pour qui l'escalade militaire «contredit directement la volonté des parties d'aller dans cette direction».

## Engagement dans le processus onusien doit être inconditionnel

Selon lui, les dirigeants des deux parties «ont la capacité et la responsabilité de freiner la violence, de réduire la rhétorique et de s'engager à une désescalade plus durable». Il a dit craindre que cette escalade militaire ne menace également les progrès réalisés dans la région du port d'Al Hodeïda, qui est cruciale pour la livraison de l'aide humanitaire. Toutefois, a-t-il déclaré, malgré la situation militaire difficile, les parties se sont rencontrées à Amman, la capitale jordanienne, entre le 10 et le 16 février dernier et sont convenues d'échanger des prisonniers et des détenus comme un engagement ferme à réunir les familles avec leurs proches.

«Les deux premiers vols du pont aérien médical ont également transporté 28 patients de Sanaa ayant besoin d'une assistance médicale à l'étranger», a-t-il indiqué, notant que malgré ce signe d'espoir, des milliers de personnes ayant besoin de soins

médicaux à l'étranger restent encore à Sanaa. Tous les commentaires des dirigeants yéménites ont souligné un principe fondamental, celui, selon lequel «la paix ne peut émerger que d'un compromis politique entre les deux parties à travers un processus dirigé par les Nations unies», a-t-il fait remarquer.

Selon Martin Griffiths, l'engagement dans le processus des Nations unies doit être inconditionnel et ne peut être secondaire par rapport aux gains militaires, surtout, lorsqu'il n'y a pas de solution militaire. «Mais une réduction de la violence ne suffit pas», a-t-il ajouté, appelant les parties à s'unir autour d'une vision impliquant un Gouvernement inclusif, un processus de transition politique, un secteur militaire et de sécurité qui protège les Yéménites, et l'acceptation que les inimitiés doivent cesser même lorsque des différences subsistent.

## Appel à un cessez-le-feu et un retrait des troupes d'Al Hodeïda

L'envoyé des Nations unies au Yémen a négocié un accord entre le Gouvernement du Yémen et le mouvement «Ansarullah» (Houthis) en Suède, qui comprend un cessez-le-feu et un retrait des troupes dans la ville portuaire d'Al Hodeïda, mais la récente flambée de violence entre les deux parties a mis en péril la médiation visant à instaurer la confiance entre les deux côtés. De son côté, le chef de l'humanitaire de l'ONU, Mark Lowcock, a indiqué devant

les membres du Conseil de sécurité que l'escalade militaire a déplacé plus de 35 000 personnes depuis mi-janvier dernier et a inversé la tendance à une baisse du nombre des victimes civiles observée au cours des mois précédents. En janvier passé, plus de 160 civils ont été tués ou blessés à travers le Yémen. «Depuis des mois, j'appelle à un cessez-le-feu dans tout le pays. Cet appel est encore plus urgent, aujourd'hui, alors que la violence risque fort de devenir incontrôlable», a dit Mark Lowcock. S'agissant de l'accès humanitaire, il a regretté que «l'espace dont nous avons besoin se rétrécit», notant que les problèmes les plus graves se trouvaient dans les zones contrôlées par les Houthis. «Malgré ces défis, l'opération humanitaire continue de fournir une assistance à des millions de Yéménites», a-t-il noté. «Le Programme alimentaire mondial (PAM) fournit notamment une aide alimentaire à plus de 13 millions de personnes chaque mois. Le Yémen a sombré dans la guerre civile depuis la fin 2014, lorsque les Houthis ont contraint le Gouvernement reconnu par la communauté internationale du Président Abd Rabbo Mansour Hadi à partir en exil». Selon diverses organisations humanitaires, «la guerre au Yémen a fait des dizaines de milliers de morts, essentiellement, des civils. Environ 3,3 millions de personnes sont toujours déplacées et 24,1 millions, soit plus des deux tiers de la population, ont besoin d'assistance», selon l'ONU, qui qualifie la situation de pire crise humanitaire au monde.

### Crise ukrainienne

## La Chine promet de continuer de jouer un rôle constructif dans le règlement politique

La Chine a indiqué, ce mardi, à l'ONU, qu'elle continuera de jouer un rôle constructif dans la recherche d'un règlement politique à la crise ukrainienne. «La Chine adopte toujours une position objective et impartiale sur la crise ukrainienne, respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays, y compris l'Ukraine, et s'oppose à l'ingérence de toute puissance extérieure dans les affaires intérieures de l'Ukraine», a indiqué Wu Haitao, représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations unies, lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation dans ce pays d'Europe de l'Est. «Nous maintenons qu'il n'y a pas de solution militaire à la crise et que le dialogue et la communication sont la seule issue», a-t-il dit, ajoutant que son pays continuera de jouer un rôle constructif dans le règlement politique de cette crise. Notant que l'accord de Minsk II reste le «plus grand dénominateur commun» pour toutes les parties, Wu Haitao a jugé que cet accord, approuvé par le Conseil de sécurité de l'ONU, était crucial pour la médiation politique de la crise ukrainienne. «La Chine appelle les parties concernées à mettre en œuvre concrètement l'accord, à rester attachées à l'orientation générale vers un règlement politique et à chercher une solution globale à la crise par le dialogue et la consultation pour faciliter l'accomplissement de la paix, de la stabilité et du développement en Ukraine, ainsi qu'à promouvoir l'harmonie entre toutes les ethnies en Ukraine et la coexistence dudit territoire avec les pays de la région», a indiqué le diplomate. L'accord de Minsk II fait référence à un ensemble de mesures signées le début 2015 entre Kiev et les groupes armés régionaux, marquant le renouvellement d'une trêve conclue en septembre 2014. L'accord a été conclu après que les dirigeants de l'Ukraine, de la Russie, de la France et de l'Allemagne sont parvenus à un consensus sur des mesures visant à mettre fin pacifiquement au conflit dans le Donbass (est) qui a éclaté en avril 2014.

## Coronavirus au Japon 79 nouveaux cas à bord du navire de croisière Diamond Princess

Des tests ont révélé 79 cas supplémentaires de contamination par le nouveau coronavirus à bord du navire de croisière Diamond Princess, en quarantaine depuis le début février courant au Japon, a annoncé, hier, le ministère japonais de la Santé, portant le total à 621. Ce chiffre est diffusé le jour où un 1<sup>er</sup> groupe de passagers a quitté le bateau après avoir enduré 14 jours de quarantaine et obtenu un résultat de test négatif. Des passagers du paquebot Diamond Princess où plus de 540 cas de contamination au coronavirus ont été constatés, ont commencé à quitter le navire, mercredi, après 14 jours de quarantaine au Japon, ont annoncé les médias. «Quelque 500 passagers ne présentant pas de symptômes, dont les tests se sont révélés négatifs et qui n'ont pas eu de contact avec des personnes porteuses du virus, devaient débarquer durant la journée», selon le ministère japonais de la Santé. Ce

bateau de croisière, à quai à Yokohama dans la banlieue de Tokyo, a vu depuis le début février passé le nombre des personnes contaminées se multiplier à bord. Elles étaient au moins 542, mardi, plaçant le Japon sous le feu des critiques sur la gestion de la quarantaine. Les 3711 personnes originaires de 56 pays initialement à bord ont vu une croisière de rêve en Asie tourner au cauchemar, entre la peur de contracter une pneumonie virale meurtrière et un ennui sans fin confinés dans une cabine, pour certains, sans fenêtre, avec juste une petite promenade sur le pont. «Si vous et votre partenaire de cabine êtes tous deux négatifs et que vous ne présentez pas de symptômes respiratoires ou fiévreux, vous allez pouvoir vous préparer à débarquer», avaient annoncé, mardi, aux passagers, dans une lettre, des responsables japonais, ajoutant que l'opération dans son ensemble prendrait 3 jours.

### Kenya

## Au moins 8000 armes à feu illégales et 300 000 balles confisquées en décembre dernier

Au moins 8000 armes à feu illégales et 300 000 balles ont été confisquées et détruites en décembre de l'an dernier, au Kenya, a annoncé, hier à Mombasa, le ministre de l'Intérieur Fred Matiang'i. Pour le responsable kényan, ce nombre pourrait augmenter à mesure qu'un groupe de travail multi-urgence mène des recherches afin de retrouver des milliers d'autres armes à feu et des munitions détenues illégalement. «Nous avons récemment eu de graves problèmes avec le nombre d'armes détenues illégalement. Les armes à feu détruites ne sont que celles que nous avons réussi à obtenir des zones de conflit dans le pays. Cela vous dit que nous avons de

très graves problèmes à régler lorsque il s'agit de contrôler la circulation des marchandises et des services à travers nos ports», a affirmé Fred Matiang'i, qui parlait sur le commerce illégal au port de Mombasa. «Il a révélé à ce propos que le port a été compromis par le mouvement illégal des marchandises et de services contrefaits, y compris le mouvement des faux médicaments, la faune et les produits forestiers, la traite des êtres humains et les armes illégales. Tout en donnant une ventilation des mouvements des cargaisons dans le port l'an dernier, il a déclaré que le trafic de conteneurs dans le port de Mombasa, à lui seul

avait augmenté de 10% par rapport à 2018.» «En 2019, le port a manutentionné 34 millions de tonnes (t) de cargaisons en transit par le port du Kenya, ce qui représente une forte augmentation par rapport à 28,5 millions de t en 2018 au cours de la même période», a-t-il précisé. Le ministre a exhorté, par ailleurs, le Gouvernement à établir une politique ou un cadre juridique qui permettra la coordination et la collaboration entre l'Agence anti-contrefaçon, le «Financial Reporting Center», le directeur des poursuites pénales, le ministre de l'Intérieur et de la Coordination nationale.

Ahsene Saaid /Ag.

## Santé publique

# Les inspecteurs observent un sit-in de protestation pour exiger la révision de leur statut

Des médecins inspecteurs de santé publique ont observé, hier matin, un sit-in de protestation devant le siège du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, pour notamment exiger la «révision» de leur statut particulier.

Ont pris part à cette action de protestation, des inspecteurs exerçant dans plusieurs wilayas du pays issus des deux seules promotions formées jusque-là, à savoir celles de 2005 et de 2017, a expliqué, le Dr Ahmed Choukri, expliquant que la reconduction, il y a trois ans, de cette formation n'a pas été suivie d'une «actualisation» qui tienne compte de leur nouvelle fonction. Il s'agit, a-t-il expliqué, du décret exécutif du 18 février 2010 qui dispose, entre autres, que «sont recrutés en qualité de médecins inspecteurs de santé publique, les médecins généralistes principaux de santé publique justifiant de cinq années de service effectif en cette qualité». Ces derniers sont, selon le même texte, chargés notamment «veiller au respect de l'application de la réglementation relative à la nomenclature des actes et à la normalisation des équipements médicaux». Ils sont également chargés d'inspecter, d'enquêter et d'évaluer l'activité et le fonctionnement des structures et établissements de santé publics et privés ainsi que d'établir des comptes rendus mentionnant les faits et mesures conservatoires à prendre éventuellement. «La plupart des inspecteurs ont, à la base, le grade de médecin en chef et cumulent une expérience de plus de 20 ans. Or, une fois devenus inspecteurs ils perdent cette marge

d'ancienneté et certaines primes qui y sont rattachées», a-t-il déploré, assurant que ce corps de praticiens de la santé est ainsi «sous-payé» en comparaison avec celui des médecins. Tout en se plaignant d'une «stagnation» de leurs carrières professionnelles, les représentants de ce corps de la santé publique évoquent également le manque de moyens logistiques appropriés et l'absence de formation d'autres promotions de sorte à étoffer leur effectif à l'échelle nationale. D'autres inspecteurs mettent en avant une instruction datée d'octobre 2012, qui les avait placés sous la l'autorité «directe» et «exclusive» des Directeurs de la Santé et de la Population (DSP) de leurs wilayas respectives, assurant que l'objectif de cette mesure «n'est autre que de contrôler leur présence effective ainsi que leur travail», rappelant qu'avant cette échéance, les rapports des inspecteurs étaient «directement adressés» à la tutelle. «Le DSP est, depuis, le contrôleur et le contrôlé dans la mesure où les rapports élaborés sur la gestion du secteur dans sa wilaya lui parviennent et qu'il peut les reformuler à sa guise. J'ai mal au cœur de voir tant de dysfonctionnements sans pouvoir en informer les autorités en charge du secteur. Cela a été précisément décidé pour que les lacunes et les responsabilités directes du naufrage secouant le sec-

teur de la santé soient étouffées», a témoigné une des protestataires. Pour elle et l'ensemble de ses confrères, l'enjeu réside «dans l'indépendance technique, administrative et intellectuelle vis-à-vis des DSP», qui ne peuvent être «juges et parties», ont ils insisté.

## La tutelle s'engage à prendre en charge la plupart des doléances

En fin de matinée, une délégation des contestataires a été reçue par le secrétaire général et l'inspecteur général du ministère, qui se sont engagés à prendre en charge «la plupart» des doléances soumise. «Les responsables du ministère ont promis, à compter de ce jour, de régler la plupart de nos attentes, exception faite pour la révision du statut, arguant que cette procédure est compliquée. En revanche, nous devrions percevoir des indemnités qui seront indexées à notre salaire, dont celle de la contagion», a révélé le Dr Choukri. Il ajouta que les responsables du ministère «ont particulièrement insisté sur l'importance du corps des inspecteurs». «Nous allons reprendre le travail normalement et donnerons le temps qu'il faut pour la mise en œuvre de ces promesses», a-t-il conclu.

Yasmina Derbal

## Colloque national sur l'apprentissage du Saint Coran

# Salah Belaïd appelle à la promotion et à la modernisation des écoles coraniques

Le président du Conseil supérieur de la langue arabe (CSLA), Salah Belaïd a appelé, mercredi à Alger, à promouvoir et à moderniser les écoles coraniques, compte tenu de leur rôle majeur dans la préservation de l'identité nationale. «Les écoles coraniques ont, de tout temps, eu un rôle majeur dans l'apprentissage du coran et l'enseignement des préceptes de l'Islam et de la grammaire de la langue arabe, contribuant ainsi à la préservation de l'identité nationale, d'où la nécessité de les promouvoir et de les moderniser par l'introduction du numérique», a précisé Belaïd à l'ouverture des travaux du Colloque national sur «le rôle des écoles coraniques dans la promotion de la langue arabe», à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle. Le président du CSLA a également plaidé pour la révision des méthodes

d'enseignement et le renforcement des moyens mis à la disposition des écoles coraniques, soulignant qu'en dépit de leurs modestes moyens, elles ont contribué à l'émergence de grands érudits. De son côté, le président de l'Association des oulémas musulmans algériens, le Dr Abderrezak Guessoum, a affirmé que les écoles coraniques «permettent aux enfants d'apprendre les rudiments de la langue mais aussi de développer leurs facultés linguistiques et cognitives», estimant que ces établissements «sont aujourd'hui appelés à s'ouvrir sur le monde». De son côté, Bensalem, représentant du ministère de l'Education nationale a fait savoir que le ministère de tutelle veillera, en coordination avec les parties en charge des écoles coraniques, à élaborer un corpus, les écoles coraniques étant «le premier jalon» d'acquisition pour l'apprenant.

Pour sa part, le représentant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Azzoug a indiqué que les parents veillent à ce que leurs enfants fassent leurs premiers pas dans les medersas pour s'initier à l'écriture arabe et à la récitation du Coran. Mettant en avant les réalisations accomplies par les écoles coraniques en matière d'enseignement et d'éducation, il a indiqué que le ministère a réalisé un recueil sur les écoles coraniques à partir des conclusions des travaux d'un colloque tenu à Ghardaïa qui a été sanctionné par un code organisationnel, juridique et pédagogique. Le colloque se poursuivra, jeudi, par des communications de professeurs et de chercheurs de différentes universités pour formuler des recommandations à soumettre aux instances concernées.

A. S.

Publicité

## République Algérienne Démocratique et Populaire

### MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

#### DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS DE LA WILAYA DE CHLEF

## AVIS DE MISE EN DEMEURE N° 02

- Conformément au décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, notamment son article 112 ;
- Conformément à l'arrêté du 28 mars 2011 fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication ;
- Conformément à l'avis de mise en demeure n° 01 en date du 05-06/02/2020 paru dans les quotidiens nationaux : السلام - L'Expression ;
- Vu le non respect de ses engagements envers le service contractant par l'entreprise citée ci-dessous ;

Il est adressé un avis de mise en demeure N° 02 pour l'entreprise des travaux bâtiment de Mr. **RIAH M'hamed** pour l'achèvement des travaux, concernant la réalisation du lot 04 :

a/ bloc hébergement 120 lits

b/ Restaurant + cuisine + magasin + buanderie, dans le cadre de l'opération de la réalisation d'un I.N.S.F.P (300 P.F/ 120 lits) à Oued Fodda, selon le marché n° 333/2015 du 04/06/2015.

A cet effet, il est demandé à l'entreprise concernée incessamment d'entamer les travaux ordonnés et rattraper le retard considérable enregistré et achever tous les travaux restants, et réceptionner le projet, ainsi que l'approvisionnement du chantier par les matériaux de construction ainsi que par la main d'œuvre, dans un délai de huit (08) jours, à compter de la première parution de ce présent avis dans les journaux nationaux, et dans le cas contraire, une résiliation sera prononcée au tort exclusif envers l'entreprise, conformément à la réglementation des marchés publics en vigueur.

**Sudoku**

8			3		5			
		3		1	6	9		8
2		5	4					
			6	5			7	
5								9
	1			4	3			
					4	5		6
3		2	1	6		4		
			5		9			2

**Codes**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
										X		

Qui recherche le plaisir

14	15	16	17	18	19
G	H	B	F	D	M

6	8	2	3	1	4	1	6		2	8	4	9	1
1	10	8	7		1	11	1	4	5	9	3	12	7
2	8	10	3	13	13	8	14	1		15		7	1
5	7	3	9	1		16	8	13	13	1	13	13	1
	14	5	3	9	8	6	3	13	9	1		5	
4	5	6	1		10	5	7	1		13	1	6	17
12	3	1		4	1	2		6	8		7	1	1
18	1	13	13	1	6	9	1		13	4	3		6
1	13		10		9	12	19	16	1	6	1	8	5
9		2	3	2	1		2	1	6	3	19	1	1
1	2	3	4	5	6	3	1	7		16	1	6	13
7	12	9	1	6		12	9	12	7	13		3	
5	6	3		1	7		6	3	12		13	1	4
1	9	1	9	1		16	1	9	1	10		7	8

Une chanson de Roch Voisine

1	10	10	1		8		2	1	5	6		18	1
13		15	3	6	12	7	18	1	10	10	1	13	

**Pêle-mêle**

Le pétale supérieur de la corolle des orchidées

--	--	--	--	--	--	--	--

- |           |           |         |
|-----------|-----------|---------|
| ABSTRAIT  | ENJOLER   | NEUTRE  |
| ALPAGA    | ENTEE     | NOURRIR |
| BASER     | ESPAGNOL  | POESIE  |
| CARTOON   | FIBREUX   | RAJEUNI |
| CHARGEUR  | GIROUETTE | RESTANT |
| DEMONTAGE | GOYAVE    | TEINT   |
| DOIGTIER  | INSINUE   | TRESSER |
| ECALER    | LARDEE    | VANNE   |
| EMMENAGER | LECHEE    | VETUSTE |

A	G	A	P	L	A	E	T	R	N	E	L	L	R	G
R	I	R	R	U	O	N	U	E	E	O	N	E	A	O
E	B	E	E	E	I	R	U	N	N	S	N	G	Y	
L	E	G	I	E	G	T	U	G	I	A	S	I	A	A
O	C	A	T	N	R	A	A	E	B	S	R	E	X	V
J	A	N	G	E	U	P	T	S	G	O	N	U	R	E
N	R	E	I	E	S	E	T	N	U	R	E	I	E	T
E	T	M	O	E	E	R	J	E	O	R	A	H	L	U
L	O	M	D	L	A	T	T	A	B	M	C	H	A	S
P	O	E	S	I	E	T	N	I	R	E	E	E	C	T
T	N	A	T	S	E	R	F	E	L	A	R	D	E	E

**Mots fléchés**

SONT EN FONCTIONNEMENT VAGABOND	ENTÊTÉS ALLÉGÉ, DÉCHARGÉ	ABSTRAIT	NAVRANT, CONSTERNANT	McQUEEN INTIME COMPOSANT D'UN TOUT	ÊTRE BIEN OUVERT FERAS ATCHOUM	RÉCIPIENT DE PLAGE
			CÉLÈBRÉES			
T.T.C.		RÉFLÉCHIE, RÉVERBÉRÉE				
OUVRAGE DE CANAL			HAUSSERA PLIA LA PAGE			
RÈGLES SUR TABLE FLEUR DE LA ROYAUTE		ÉTÊTER SUPPORTS D'AUTO			CAFÉ SANS EXCITANT	
		APOLOGIE, LOUANGE			NOTRE-DAME	QUI RUINE
PRÉLEVAS ÉQUIDÉ QUI BRAIT			NOUER DE NOUVEAU CHANTEUSE FRANÇAISE			
		RÉUNION D'ÉLUS PARTIES D'HEURE			MONNAIE D'EUROPE DIRIGE UNE ARME	
CONSACRÉES	VILLE D'ITALIE			PAS IMAGINAIRE TIGES À ÉPINES		FABRIQUÉE À L'USINE
			FIT UNE SÉLECTION OPPOSÉ DU PLAFOND			
MÂCHOIRES D'ÉTABLI	BIGARRAS POMPER			QUI A DE GROS OS RASSURÉ		
			REHAUSSÉ CRAQUA, NE PUT RÉSISTER			EU CONNAISSANCE CORNEMUSE
JALON, MARQUE	STÈRE EN SYMBOLE NIVELA	BRUIT SEC			TOUCHE DE RAPPEL THYMUS EXQUIS	
			RÉPÈTE TOUJOURS GENRE DE HOUPPE			
RESTES ALLONGÉ À TRAVERS		ESQUISSE FULMINE, ROUSPÈTE				ELLE A UN ONCLE
		UNE LIME ACTION DE GAGNER		QUI EST À LUI (LE) PÉRIODES CYCLIQUES		
UN JEU D'ENFANT OPÉRATION AU LOTO			DIRIGERAS SES PAS SE SENT		EFFACEUR DE PLIS	BRONZÉ
			REPLI DE FUMÉE HÉROS DE SPIELBERG			
PETITE GRENOUILLE VERTE	ABSURDE				ACTINIUM RÉDUIT	
					PRATIQUE RITUELLE	

**Solutions**

**Mots codés**

B	T	U	■	B	E	S	A	C	E	■	R	I	F
O	N	D	E	■	N	E	R	F	E	■	R	T	I
E	R	S	E	■	R	B	A	S	T	A	■		
E	M	O	U	S	S	E	■	F	A	B	S	■	
N	E	T	■	A	R	I	E	N	S	B	E	■	
A	I	■	E	C	O	B	V	A	G	E	■	S	E
P	O	R	T	■	J	■	■	■	■	T	E	T	U
T	E	N	T	A	T	I	V	E	S	■	N	O	■
M	U	S	E	U	M	■	T	H	E	R	A	N	■
E	T	A	T	■	S	E	C	■	C	R	E	T	E
H	■	C	O	N	T	R	E	S	I	G	N	E	R
C	A	P	■	A	T	T	I	R	A	N	T	■	
A	N	I	M	A	T	E	U	R	■	A	N	E	
S	A	P	I	N	E	■	E	C	A	R	T	E	R

**Mots fléchés**

D	E	S	S	■	V	E	S	S	E	■			
M	U	E	T	■	A	I	M	A	D	E	■		
M	H	E	T	■	S	O	N	S	■	M	A	L	
G	A	T	E	A	U	A	O	I	■	S	A	L	I
H	A	T	E	R	B	A	I	N	E	N	A	■	
E	C	L	O	T	■	S	O	S	■	E	N	■	
A	N	C	I	E	N	■	S	O	R	A	■		
H	I	C	■	P	L	A	I	S	■	O	R	S	
V	A	L	U	■	R	I	■	O	S	C	A	R	
B	R	E	S	■	P	E	L	A	N	T	■	C	U
B	U	E	S	■	S	I	■	E	N	A	N	S	E
A	U	S	I	■	E	D	E	N	■	S	E	■	
A	T	E	N	T	■	A	L	I	E	R	■		
D	E	S	R	I	E	■	O	E	U	R	■	P	O
D	E	V	A	L	I	■	Z	■	P	O	■	R	T
R	E	P	A	■	O	■							

**Sudoku**

6	4	3	1	8	2	7	9	5
8	1	5	6	7	9	4	3	2
7	9	2	5	4	3	8	6	1
3	6	4	2	5	7	9	1	8
9	5	1	4	6	8	2	7	3
2	7	8	3	9	1	6	5	4
5	2	9	3	1	8	6	4	7
4	3	7	8	1	6	5	2	9
1	8	6	9	2	5	7	3	4



**NUMEROS UTILES**

**Numéros Verts**

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

**Urgences**

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoison : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

**Hôpitaux**

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Ait Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

**Compagnies Aériennes**

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Air France : 021 98 04 04

**Dépannages**

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

**Radios**

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

**Services**

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

**Hôtels - Alger**

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62

**Hôtels - Sud**

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33

**2**

**21h05 : Envoyé spécial**

Médecines parallèles : bons plans ou charlatans ? Il existerait en France près de 400 médecines alternatives référencées, pour lesquelles il n'existe aucun diplôme d'État, encadrement ou contrôle...



**4**

**22h25 : Rizzoli & Isles**

L'enquête sur la mort d'un chef de restaurant ambulant penche vers un empoisonnement. Cependant, de nombreuses questions restent sans réponse...



**W9**

**21h05 : NCIS - Los Angeles**

Jada Khaled est finalement appelée à témoigner devant le tribunal criminel. Mais le véhicule la transportant est pris dans une embuscade...



**TMC**

**21h15 : Les évadés**

Un banquier condamné pour meurtre, fait la dure expérience de la réclusion à perpétuité. De rencontre en amitié, il bâtit son nid dans cet univers...



**TFX**

**20h35 : Friends - Celui qui a un dentiste carié**

Mindy, la meilleure amie de Rachel, vient la voir pour qu'elle devienne sa demoiselle d'honneur. Rachel est gênée, car elle sort avec le fiancé de Mindy...



**NRJ**

**20h35 : The Big Bang Theory**

Leonard, Sheldon et Howard réalisent, au moment de breveter leur invention, que l'Université touchera 75% des revenus générés. Raj fait face à un dilemme...



**G STAR**

**21h00 : Dos au mur**

Une négociatrice de la police soupçonne un évadé ostensiblement suicidaire de n'être qu'un pion dans une affaire beaucoup plus vaste impliquant son frère...



**Chérie 25**

**23h25 : Red Corner**

À Pékin, un avocat américain venu négocier un contrat est accusé de meurtre. Persuadé d'être la victime d'un complot, il décide de plaider non coupable...



**RTL9**

**20h45 : Aussi profond que l'océan**

Un garçonnet disparu dans le hall d'un hôtel, refait surface 10 ans plus tard au domicile familial. Une nouvelle enquête est ouverte pour élucider le mystère...



**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

**Hôtel - Tizi-Ouzou**

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

**AEROPORTS**

- Houari Boumédiène - Alger : 021 50 91 91
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : 023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

**Hôtels - Est**

- Hôtel Antar - Béchar : 049 81 71 63
- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : 035 53 43 94
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : 0660 20 88 20
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : 032 11 89 02
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34

**Hôtels - Ouest**

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25

JM Oran-2021

# Les préparatifs de la 19<sup>e</sup> édition passés au peigne fin

L'état d'avancement des travaux des différentes commissions chargées de la préparation de la 19<sup>e</sup> édition des Jeux méditerranéens (JM) prévue à Oran en 2021 sera à l'ordre du jour au cours de la visite dans cette ville, de la commission de coordination du comité international des JM, à partir d'aujourd'hui.

« Il s'agit d'une visite ordinaire au cours de laquelle la commission de coordination aura l'occasion de passer en revue le travail réalisé jusque-là, par les différentes commissions chargées de la préparation des JM et donner aussi les orientations qui s'imposent dans le processus préparatif du rendez-vous méditerranéen », a déclaré Rafik Cherak, chargé de la communication auprès du comité d'organisation local. Ce sera la 1<sup>re</sup> mission de cette commission conduite par le Français Bernard Amslam au titre de l'année 2020, après avoir effectué plusieurs visites dans la capitale de l'Ouest du pays au cours de l'année précédente, et ce, afin de suivre de plus près les préparatifs des JM programmés du 26 juin au 5 juillet 2021. Le comité exécutif du Conseil international des JM, sous la présidence de l'Algérien Amar Addadi, a également tenu, début décembre dernier, sa première réunion à Oran, consacrée à l'évaluation des préparatifs de l'évène-

ment méditerranéen que l'Algérie accueille pour la 2<sup>e</sup> fois de son histoire après avoir organisé à Alger la 7<sup>e</sup> édition en 1975. Le comité d'organisation local, passé depuis quelque temps à la vitesse supérieure en matière de promotion de l'évènement, a profité du déroulement, le week-end dernier à Alger, d'une étape de la Coupe du monde de sabre féminin juniors, pour mettre en valeur la prochaine édition des JM. « Comme il y avait pas moins de 9 pays ayant pris part à ce tournoi, le directeur général des JM, Salim Iles, en a profité pour sensibiliser les représentants des pays concernés par le rendez-vous d'Oran au sujet de l'importance qu'accorde l'Algérie à réhabiliter ces Jeux », précise-t-on de même source, informant au passage que la commission de coordination animera une conférence de presse samedi, pour faire le point sur les préparatifs des JM-2021, avant près d'une année et demie de son déroulement.

Bilal C.



## Cross-country - Challenge national «La Révolution» La 13<sup>e</sup> édition le 22 février à Djelfa

La 13<sup>e</sup> édition du Challenge national de cross-country «La Révolution» se déroulera dans la matinée du samedi 22 février courant, à Djelfa, a-t-on appris, hier, auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Une course ouverte aux catégories benjamins, minimes, cadets, juniors et seniors (messieurs et dames) et qui se déroulera sur un par-

cours de la forêt de Sennalba. Les crossmen relevant des jeunes catégories concourront sur des distances allant de 1000 à 3000 m, alors que les seniors (messieurs / dames) concourront sur des distances respectives de 8000 et 6000 m. Le dernier délai pour confirmer l'engagement a été fixé au jeudi 20 février, à minuit, selon la même source, ayant annoncé égale-

ment des récompenses financières pour les lauréats des catégories juniors et seniors. Cette rémunération sera de l'ordre de 10.000 DA pour les vainqueurs chez les juniors (Garçons / Filles) et de 30.000 DA pour les seniors (Messieurs / Dames), au moment où les lauréats des jeunes catégories auront droit à des médailles et des cadeaux symboliques.

Publicité

*République Algérienne Démocratique et Populaire*

Wilaya de Biskra

Daïra de Sidi Khaled

Commune de Besbes

Numéro fiscal : 098407075074224

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application de l'article 65 aliéna 2 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire Communale de la commune de Besbes informe l'ensemble des soumissionnaires ayant Participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimale N°:01/2020 apparu au quotidiens الاقتصادي le :21/01/2020 et quotidiens L'Echo d'Algérie et BOMOP le: 20/01/2020 . Conformément à la réglementation d'évaluation des offres techniques et financières à donné les résultats suivants :

Intitulé du projet	L'entreprise	Montant de l'offre	Délais d'exécution	Observation
دراسة ، الجاز و تجهيز مطعم مدرسي 200 وجبة بالمدرسة الابتدائية بار عمر حصص: إنجاز مطعم مدرسي 200 وجبة بالمدرسة الابتدائية بار عمر	مؤسسة أشغال البناء والأشغال الحضرية والنظافة العمومية والكهرباء- بوطي خالد - سيدي خالد - بسكرة	12.110.137,34	06 mois	la moins-disant, parmi les offres pré-qualifiées techniquement

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, son invités à se rapprocher du bureau d'équipement, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de cet avis. Les soumissionnaires ont le droit au recours dans un délai de 10 jours à compter de la première apparition. Du présent avis dans la presse nationale ou BOMOP conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'Echo d'Algérie : 20/02/2020

Anep : 2016 003 802

*République Algérienne Démocratique et Populaire*

Wilaya de Batna

Direction des ressources en eau

Numéro d'identification fiscale (NIF) :

DRE-000005111702002

### AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

La Directeur Des Ressources En Eau informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à « LA REALISATION DU COLLECTEUR PRINCIPAL HAMLÀ VERS LA STATION D'EPURATION DE BATNA », paru dans le journal EDOUGH NEWS le 04/12/2019, que l'avis d'appel d'offre en question est déclaré infructueux est ce pour cause dépassement de l'enveloppe d'opération.

L'Echo d'Algérie : 20/02/2020

Anep : 2025 000 912

DTN

## Autorisation exceptionnelle pour Neghiz pour être sur le banc du MCA

L'entraîneur Nabil Neghiz, officiellement installé aux commandes techniques du MC Alger le 11 février dernier n'a pas été autorisé à diriger l'équipe sur le banc dans la mesure où le litige opposant son prédécesseur avec la direction n'a pas encore été réglé. Mais, hier, la Direction technique nationale (DTN) vient d'accorder une autorisation «exceptionnelle» à Neghiz et son staff pour diriger l'équipe sur le banc uniquement pour les matchs contre l'USM Alger et le MC Oran. Selon les dernières informations, cette décision a été prise

après l'assurance donnée par la direction du Mouloudia d'Alger à la DTN pour régler le problème du coach Casoni limoge en décembre dernier sera réglé au plus tard dans 3 semaines. Casoni demande à la direction du MCA d'empocher 4 mois de salaire pour résilier son contrat et ainsi permettre à Neghiz d'avoir sa licence pour coacher l'équipe sur le banc. On imagine donc que la JS Kabylie va certainement réagir pour «qualifier» et d'une manière aussi «exceptionnelle» son coach Zelfani également interdit de banc de touche... B. N.



Fair-play financier

## Ferran Soriano : «Les accusations contre City ne sont pas vraies»

Le président de Manchester City, Ferran Soriano, a indiqué, hier, que les accusations de violations du Fair-play financier (FPF) contre son club, privé de Coupe d'Europe pour deux ans, sont de «fausses allégations», dénonçant une démarche davantage «politique» que judiciaire. «Ces allégations ne sont pas vraies. Elles ne sont tout simplement pas vraies», a déclaré le dirigeant dans une interview au site internet du club, au sujet de la procédure lancée par l'UEFA et qui a débouché vendredi sur l'exclusion des Citizens de toute Coupe d'Europe pour deux saisons. Soriano a mis en cause l'objectivité de la Commission de contrôle financier des clubs (ICFC) qui l'a condamné, allant même jusqu'à affirmer que, dans cette procédure, «le problème semble être moins la justice et davantage la politique».

City était, notamment accusé d'avoir gonflé des revenus tirés de contrats de sponsoring artificiellement pour masquer des injections d'argent par le propriétaire, le cheikh Mansour bin-Zayed al-Nahyan, pour éviter un trop grand déséquilibre des comptes entre 2012 et 2016. Une manipulation qui avait été dévoilée par *Der Spiegel* en se basant sur des courriers électroniques internes révélés dans le cadre de la fuite massive de documents Football Leaks. «Le propriétaire n'a pas injecté d'argent qui aurait été déclaré irrégulièrement», a pourtant assuré Ferran Soriano. Le dirigeant espagnol a aussi défendu le ton presque arrogant du communiqué publié vendredi par le club pour annoncer son intention de faire appel. «Nous avons coopéré en fournissant de nombreux documents prouvant de façon irréfutable que ces

accusations ne sont pas vraies (...) mais au bout du compte, l'ICFC s'appuie plus sur des emails volés et hors contexte», a-t-il jugé. Il est normal que nous ressentions ce que nous ressentons», a-t-il plaidé. Manchester City, qui doit prochainement déposer son appel devant le Tribunal arbitral du sport (TAS), espère une résolution de ce conflit «avant le début de l'été», a ajouté Soriano. «En attendant, c'est business as usual», a-t-il poursuivi, assurant que l'entraîneur Pep Guardiola et les joueurs étaient «calmes et concentrés» sur les objectifs de fin de saison, à commencer par le huitième de finale de Ligue des Champions contre le Real Madrid la semaine prochaine, un trophée qui leur échappe désespérément.

B. N.

Ligue 1 - MCO

## Les Hamraoua solides à l'extérieur, mais fébriles à domicile

Le MC Oran a confirmé sa bonne santé en déplacement en parvenant à empocher son 11<sup>e</sup> point cette saison après le nul décroché à Constantine, lundi, face au CSC (1-1) dans le cadre de la 18<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 de football. Les Oranais, qui étaient les premiers à ouvrir la marque, pointent à la 4<sup>e</sup> place au classement des meilleures équipes à l'extérieur, avec deux victoires, 5 nuls et 2 défaites seulement. Un parcours somme toute satisfaisant, jusque-là, se réjouissent les proches du club, tout en regrettant, en revanche, les nombreuses unités vendangées à domicile. En fait, les Hamraoua n'ont glané que 14 points sur 27 possibles dans leur jardin préféré du stade Ahmed-Zabana où ils ont, de surcroît, perdu à trois reprises. Une modeste moisson traduite par cette peu reluisante 10<sup>e</sup> place au

classement des meilleures équipes à domicile. C'est dire que les Oranais auraient pu aspirer à une meilleure position dans le classement général où ils occupent la 6<sup>e</sup> place avec 25 points, accusant un retard de 11 points du leader le CR Belouizdad qui en compte 36. Mais l'entraîneur Bachir Mecheri juge satisfaisant le parcours des siens, qui viennent de quitter la coupe d'Algérie sans gloire après leur élimination en huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie sur le terrain du WA Boufarik (2-0), le leader de la division nationale amateur (Gr. Centre). «Certes, nous avons raté un nombre important de points chez nous, mais j'estime que nous sommes bien partis pour réaliser notre premier objectif de la saison, qui est le maintien. Tout le monde sait dans quelles conditions on a démarré la saison et dans quelles condi-

tions aussi nous sommes en train de travailler. Rien que pour cela, le maintien devient un acquis important pour le club», déclare l'ancien attaquant du MCO et du MC Alger. Ces propos ne sont pas faits pourtant pour tempérer les ardeurs des supporters locaux qui n'ont toujours pas digéré l'élimination de leur équipe en coupe d'Algérie jeudi passé, eux qui tablaient sur cette édition pour renouer avec les consécutions qui les fuient depuis près de 24 ans. «Je comprends parfaitement la déception de nos fans. J'en profite aussi pour leur réitérer toutes nos excuses. Face au WAB nous étions tout simplement dans un jour sans», a encore poursuivi Mecheri qui insiste sur la nécessité de bien négocier les prochaines rencontres de son équipe, notamment à domicile.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE LA COMMUNICATION

**Le Ministère de la Communication  
Organise  
l'atelier « Presse numérique : Réalités et perspectives »**

Le Ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, M. Ammar Belhimer, supervisera le **20 février 2020**, à 10H00, à l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information, le premier atelier de réforme de son secteur d'activité consacré à la presse numérique, sous le thème « la presse électronique : réalités et perspectives ».

Cette rencontre ouverte à tous les professionnels de la presse en ligne et aux experts et autres chercheurs dans le domaine, spécialistes et universitaires notamment, est une rencontre participative et inclusive.

Un rendez-vous qui a pour objectif d'établir un premier diagnostic de l'existant, un état des lieux permettant de jeter les bases d'une organisation efficace, cohérente et claire en harmonie avec les mutations rapides et profondes que connaît la presse numérique dans le monde et en Algérie.

Cette rencontre sera l'occasion d'une écoute attentive des idées, préoccupations, attentes et aspirations de tous les acteurs du champ numérique. Ce qui sera de nature à enrichir l'avant-projet de loi que le ministre de la Communication présentera à cette même occasion et qui constituera la première référence légale en la matière en Algérie.

## Equipe nationale

## Les clignotants sont au vert

Dans pratiquement un mois (le 23 mars exactement), l'équipe nationale renouera avec la compétition officielle en recevant son homologue du Zimbabwe pour le compte de la 3<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la CAN 2021. Une semaine plus tard, elle affrontera le même adversaire, mais cette fois à l'extérieur.

L'occasion pour nous de faire le point sur nos capés qui évoluent dans les différents championnats étrangers. Tous les clignotants sont au vert pour le moment, excepté pour Youcef Atal dont la méchante blessure contractée il y a quelques mois, le privera à coup sûr de ce rendez-vous. Il y a également le cas Hilla Larbi Soudani qui a subi cette semaine une opération au niveau du genou. Sa présence au sein du groupe est définitivement écartée. Il devra malheureusement passer par une longue période de convalescence avant de retrouver de nouveau le terrain. Dommage pour ce grand attaquant qui était en pleine ascension avec son équipe Olympiakos. Cela dit le compartiment offensif est assez fourni avec la présence des Baghdad Bounedjah, Islam Slimani et Andy Delort. Son absence ne se fera pas vraiment sentir, car les solutions de rechange sont nombreuses. D'autant que nos attaquants brillent actuellement avec leurs clubs respectifs. Bounedjah est toujours égal à lui-même enchaînant les buts et les passes décisives avec son équipe Al Sadd. Slimani, pour sa part, a gagné ses galons de titulaire à Monaco, après une période de doute suite au limogeage de son ancien coach Leonardo Jardim. Il a su comment prouver ses grandes qualités de buteur à son nouvel entraîneur

entraîneur, Moreno. Ce dernier a fini par se rendre à l'évidence, lui qui, à son arrivée, doutait des capacités du baroudeur de l'équipe nationale. Monaco est beaucoup plus efficace avec Slimani que sans lui. Quant à Delort, il est de loin le meilleur attaquant de son équipe, Montpellier. Dans les autres compartiments, les joueurs de l'équipe nationale parviennent dans l'ensemble à tirer leur épingle du jeu. M'Bolhi est un titulaire indiscutable à l'Etiffak Saoudi. Oukidja de son côté, multiplie les bonnes performances avec Metz au point d'être élu cette semaine, dans l'équipe-type de la 25<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 française. Il peut légitimement aspirer à devenir le gardien numéro un des Verts. En défense, il est à noter la défection de Bensebaïni, ces dernières semaines. Toutefois, il devrait faire son retour en Bundesliga dans quelques jours. Vraisemblablement, lors de la prochaine journée. Il sera donc apte pour le rendez-vous zimbabwéen. A moins d'une rechute ce que on ne lui souhaite pas. Les autres joueurs de l'arrière-garde sont aptes pour le service et compétitifs à l'image de Mandi et Benlamri. Reste à trouver qui remplacera Atal? Dans ce registre, l'on parle de l'arrivée d'un nouveau venu, Jonathan Schmid, le latéral droit du club allemand SC Fribourg. Le joueur Franco-Algérien de 29 ans, de père



autrichien et de mère algérienne, aurait émis le vœu de rejoindre la sélection algérienne. Mais pour le moment, il n'y a rien d'officiel. Au milieu du terrain, le point fort de l'équipe, les tauliers des Verts vous saluent bien. Les Bennacer, Mahrez, Belaïli et autres Feghouli

se distinguent au niveau de leur club. Ils pètent la forme, ce qui est de bon augure pour l'EN. Le plus important est qu'ils gardent le rythme jusqu'au mois de mars prochain et on prie pour qu'ils ne se blessent pas.

Ali Nezlioui

## Premier League

## Mahrez et Man City de retour



Les Mancuniens faisaient leur retour à l'entraînement dimanche dernier, pendant que l'UEFA suspendait le club de toute compétition européenne durant deux saisons, pour non-respect du fair-play financier (FPF). En plein doute au niveau directionnel, les Skyblues affrontaient West Ham en Premier League, avant-hier soir, à partir de 20h30. Les coéquipiers de Riyad Mahrez retrouvent les terrains

ce soir, plus de deux semaines après la défaite du côté de Londres (0-2 à Tottenham). Entre-temps, les joueurs ont eu des vacances improvisées avant d'apprendre la décision de l'UEFA.

C'est les Football Leaks qui ont conduit l'Instance de contrôle financier des clubs (ICFC) de l'UEFA à ouvrir cette enquête sur Manchester City. Elle concerne des financements du propriétaire Cheikh Mansour dissimulés derrière des sociétés écran. Pour résumer, un gonflement des revenus de ses sponsors. Le club devrait engager des recours devant le TAS, puis probablement devant la Cour de justice de l'Union européenne. À 25 points du leader Liverpool, Manchester City ne devrait pas défendre son titre de champion d'Angleterre. L'objectif actuel est de remporter les deux autres compétitions nationales (EFL Cup et FA Cup) et la grande Ligue des champions (double confrontation à venir face au Real Madrid). En cas de non-victoire finale sur la scène européenne, cette saison aura des airs d'exercice raté. D'après les médias d'outre-Manche, Pep Guardiola et les joueurs ne devraient pas quitter le navire en cours de route malgré la sanction de l'UEFA. Ces derniers pourront prouver leur motivation dès ce soir face Hammers.

**Eto'o : «Mahrez doit viser le Ballon d'or»**

La star camerounaise, Samuel Eto'o, était de passage cette semaine à Doha pour son rôle d'ambassadeur de la Coupe du Monde 2022. Questionné sur Mahrez, il a encensé l'international Algérien de Manchester City. L'ancien joueur du FC Barcelone a déclaré : «Mahrez est l'un des plus grands joueurs du continent. Nous sommes vraiment très chanceux d'avoir des joueurs comme lui en Afrique. J'espère qu'il n'aura pas de limite et visera le Ballon d'or mondial et pas uniquement le titre du meilleur joueur africain», au média Al Araby.

• Borussia Mönchengladbach  
**Ramy Bensebaïni apte pour la réception de Hoffenheim**

L'international algérien, Ramy Bensebaïni, sociétaire du Borussia Mönchengladbach devrait retrouver la compétition, ce samedi, face au TSG Hoffenheim en Bundesliga, après une absence de plusieurs semaines à cause d'une blessure musculaire, a rapporté la presse allemande. Selon la même source, le latéral gauche de «Gladbach» serait complètement guéri de sa blessure et s'est entraîné de façon normale avec le groupe lors des derniers jours, affichant une bonne forme. 4<sup>e</sup> au classement du championnat allemand avec 42 points, avec un match en retard, et à 4 longueurs du leader, le Bayern, Mönchengladbach pourrait encore avancer en cas d'un succès face à Hoffenheim, pour le compte de la 23<sup>e</sup> journée de la Bundesliga. Le champion d'Afrique-2019, avait interrompu l'entraînement collectif, avant le déplacement de son équipe à Schalke 04, mi-janvier dernier, après avoir ressenti une douleur en plein exercice. En 15 matchs (toutes compétitions confondues) disputés avec le club allemand, l'ancien joueur du Paradou AC, a inscrit 3 buts. Il est devenu, en l'espace de quelques matchs, une pièce maitresse du Borussia.



• Naples  
**Ghoulam déterminé à revenir plus fort**

La dernière convocation de Faouzi Ghoulam dans le groupe du Napoli, face à Gagliari (victoire 1-0) l'aurait encore plus motivé pour la suite. D'après les échos au club, le joueur du Napoli semble plus déterminé que jamais à récupérer sa place de titulaire et travail dur aux entraînements afin d'avoir sa chance sur le terrain. L'international algérien a été absent durant plusieurs mois des terrains à cause des blessures mais aussi des choix des entraîneurs Ancelotti et Gattuso. Ghoulam attend sa chance afin de prouver son niveau à son entraîneur et récupérer sa place de titulaire, lui qui a décidé de rester et de relever ce défi durant le mercato hivernal.

Montpellier  
**Delort joueur le plus rapide de Ligue 1**

Le buteur algérien de Montpellier, Andy Delort, a été flashé à 36,8 km/h lors de la réception de l'AS Saint-Etienne en championnat. Il devient le joueur ayant signé le sprint le plus rapide de la saison en Ligue 1, depuis le début de saison. L'avant-centre montpelliérain succède à son compatriote, Youcef Atal, qui avait été flashé à 36,6 km/h face à l'AS Monaco en première partie de saison. Andy Delort réalise une bonne saison 2019-2020 avec 12 buts inscrits et 3 passes décisives offertes, toutes compétitions confondues.



Météo	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
Min Max	7°/18°	10°/20°	2°/18°	6°/20°	7°/23°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	06:05	13:02	16:07	18:33	19:54

FMI

## Le Président Tebboune reçoit le Directeur du département Moyen-Orient, Afrique du Nord et Asie centrale

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, mardi à Alger, le Directeur du département Moyen-Orient, Afrique du Nord et Asie centrale au Fonds monétaire international (FMI), Jihad Azour, qui effectue une visite de travail en Algérie, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. L'entretien avait porté sur la coopération entre l'Algérie et le FMI, notamment dans le domaine de «la gouvernance économique et la modernisation des administrations fiscales et douanières» du ministère des Finances, a précisé le communiqué. À cette occasion, Azour a salué «la forte volonté du président de la République de lut-

ter contre la corruption et le gaspillage et d'édifier une économie moderne» basée sur la diversification de la croissance, la généralisation du numérique et la valorisation de la production nationale pour réduire la dépendance aux hydrocarbures.

Le Directeur du département Moyen-Orient, Afrique du Nord et Asie centrale du FMI avait été reçu, auparavant, par le Premier ministre Abdelaziz Djerad. Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des «missions périodiques des experts du FMI» au titre des consultations avec l'ensemble des pays membres avait été l'occasion pour les deux parties de souligner «la qualité de leurs rapports».



## Coopération énergétique Arkab s'entretient avec le vice-président de l'entreprise turque Ronasans

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a reçu, hier à Alger, le vice-président de l'entreprise turque Ronasans, N. Celal Toroglu, avec qui il a discuté du renforcement de la coopération dans le secteur énergétique, a indiqué le ministère dans un communiqué. Lors de cette entrevue, «les discussions ont porté sur l'état d'avancement des relations de coopérations et de partenariats dans le domaine des hydrocarbures et de l'électricité avec l'entreprise turque, en Algérie et en Turquie et les perspectives futures», précise la même source.

A cette occasion, les deux parties ont exprimé «leur satisfaction des relations de coopération existantes notamment dans le cadre du contrat EPC avec GEAT, pour la construction du complexe industriel pour la fabrication des turbines, alternateurs et autres équipements de centrales électriques à Batna et également avec Sonatrach dans le cadre du projet PDH-PP «Ceyhan» en Turquie d'une capacité de production de 450 mille tonnes de polypropylène», est-il noté dans le communiqué. Arkab a exprimé «son souhait de voir l'entreprise turque renforcer

davantage sa présence en Algérie et saisir les opportunités offertes dans le cadre des programmes de développement prévu par le secteur de l'énergie, notamment dans le domaine de la recherche/exploration des hydrocarbures, le développement de l'industrie pétrochimique et l'électricité». Pour sa part, Celal Toroglu a «réaffirmé l'intérêt marqué par son entreprise pour le marché énergétique algérien et sa volonté de renforcer davantage cette collaboration très fructueuse avec les entreprises algériennes» a conclu la même source.

## Colloque national sur Houari Boumédiène à Guelma Le rôle de l'identité dans la préservation de l'Unité nationale au menu

Le 11e colloque national sur la vie du défunt président Houari Boumédiène, prévu le 24 de ce mois dans la wilaya de Guelma, aura pour thème «Le rôle de l'identité dans la préservation de l'unité nationale», a-t-on appris, hier des organisateurs.

Devant être organisé à la salle omnisports de la commune Houari-Boumédiène (30 km au Sud de Guelma), à l'occasion du 49e anniversaire de la nationalisation des hydrocar-

bures, ce colloque prévoit plusieurs conférences animées par les universitaires Mohamed Amine Belghit et Mohamed Lahcen Zeghidi, l'économiste Mohamed Cherif Belmihou et le journaliste Ali Draâ, a indiqué, Mokhtar Berchaoui, président de l'association culturelle «El Wiam», initiatrice de l'événement. Berchaoui a par ailleurs rappelé que cette édition était initialement programmée le 27 décembre dernier

dans le cadre de la commémoration du 41ème anniversaire de la mort de Houari Boumédiène (23 août 1932/27 décembre 1978), toutefois pour des raisons organisationnelles il a été décidé de son report au 24 février, date coïncidant, précise-t-il, avec la nationalisation des hydrocarbures et qui marque un épisode charnière dans l'histoire de l'Algérie indépendante dont l'artisan fut le président Houari Boumédiène.

● PC

### La Protection civile participe au Salon du Hadj et de la Omra

La Protection civile participe au 5<sup>e</sup> Salon du Hadj et de la Omra qui se tient au Palais des expositions (Alger).

Le directeur général de la Protection civile a indiqué dans un communiqué que le stand qui lui est réservé «permettra aux visiteurs de connaître les différentes tâches attribuées à la mission du Hadj, en particulier l'encadrement des pèlerins sur les Lieux Saints de l'islam».

Un guide du pèlerin, comprenant les règles générales et les conseils à suivre pour prévenir d'éventuels risques qui peuvent survenir pendant l'accomplissement des rites du pèlerinage, est proposé au public du salon qui se poursuivra jusqu'au 22 février, a-t-on ajouté.

Justice

### Les dossiers de Chakib Khelil et Amar Ghoul devant la Cour suprême

Les dossiers des anciens ministres de l'Énergie et des mines et des Travaux publics, respectivement Chakib Khelil et Amar Ghoul ont été transmis au conseiller instructeur près la Cour suprême, dans le cadre du traitement des affaires de corruption, a indiqué, hier, un communiqué du procureur de la République près la Cour suprême. «Dans le cadre du traitement des affaires de corruption, deux dossiers ayant fait objet de deux ordonnances d'irrecevabilité ratione personae par la cour de justice d'Alger en faveur de la Cour suprême étant donné que des personnes jouissent de privilèges de juridiction, ont été reçus et transmis au conseiller instructeur», après que plusieurs chefs d'accusations aient été retenus à l'encontre des concernés, lit-on dans le communiqué. La première affaire concerne la Sonatrach 2 dans laquelle sont impliqués l'ancien ministre de l'Énergie et des Mines, Khalil Chakib Mohamed et ses coaccusés poursuivis pour «acceptation, de façon directe ou indirecte, d'indus avantages et leur octroi à autrui pour services rendus lors de l'exercice de leurs fonctions» et «octroi volontaire à autrui de privilèges injustifiés lors de la conclusion de contrats, d'accords, de

marchés et d'avenants, contraires aux dispositions législatives et réglementaires relatives à l'égalité et à la transparence des mesures». Chakib Khelil et ses coaccusés sont également poursuivis pour «perception directe ou indirecte de pots-de-vin et d'indus avantages», «abus de fonction volontaire pour l'obtention d'indus avantages», «prise illégale d'intérêts dans sa société», «blanchiment d'argent et de revenus criminels issus de la corruption dans le cadre d'une bande criminelle organisée transfrontalière», «transferts de biens et de fonds issus de revenus criminels pour la dissimulation de leur origine illicite et acquisition et possession de biens et de fonds issus de revenus criminels».

La deuxième affaire concernant l'autoroute Est-Ouest dans laquelle est accusé Amar Ghoul et tout individu dont l'implication sera déterminée par l'enquête. Les chefs d'accusations retenus sont : «Octroi d'indus avantages à autrui en violation des dispositions législatives et réglementaires», «corruption dans la passation de marchés publics», «dilapidation volontaire de biens et de fonds publics», «abus de pouvoir» et «conflits d'intérêts».

● Sénat

### L'APN prend part à Vienne à la session d'hiver de l'AP-OSCE

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part aux travaux de la session d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP-OSCE), prévus du 20 au 21 février courant à Vienne (Autriche), a indiqué, hier, un communiqué de l'APN. Les travaux de cette session s'articuleront autour des réunions de la commission permanente, a précisé le communiqué, ajoutant que la session mixte des commissions générales abordera les axes de la démocratie, les Droits de l'Homme et les questions humanitaires ainsi que des questions économiques, scientifiques, technologiques et environnementales. Les députés Touil Boucif et Chennouf Mohamed représenteront l'APN aux travaux de cette session, note le communiqué de la chambre basse du parlement.

● Zoo du Jardin d'Essai d'El Hamma - Alger

### Trois lionceaux présentés au public

Le zoo du Jardin d'Essai d'El Hamma (Alger) a offert, au cours de cette semaine, l'opportunité à ces visiteurs de voir réunis le couple de lions «Mouloud et Elza» avec leurs trois lionceaux, nés en novembre dernier, «Le zoo du Jardin d'Essai d'El Hamma a vu, en novembre 2019, la naissance de trois lionceaux (deux mâles et une femelle), un événement exceptionnel pour ce type de félins en cages», a fait savoir Abdelkrim Boulahya. De son côté, la responsable de la clinique vétérinaire du zoo, Khouchane Nozha, a précisé que les 3 lionceaux étaient «en excellente santé» et que «Liza» jouait parfaitement son rôle de maman lionne, soulignant qu'elle n'a laissé, pour l'heure, personne les approcher, «un signe positif pour leur croissance de manière saine». Les nouveaux lionceaux, de la famille des lions d'Afrique, devront recevoir, au début de la semaine prochaine, les vaccins nécessaires à l'âge de 3 mois.

Avec ces lionceaux, le nombre de cette espèce au zoo du Jardin d'Essai d'El Hamma s'élève à 7 individus, a fait savoir Khouchane, précisant que les deux autres sont la lionne «Kayla» (née en 2017) et le lion «Cesar». Elle a fait état, en outre, de plusieurs conventions en cours en vue d'accueillir des lions d'autres zoo, notamment de Jijel, El Tarf, Ouargla et Ghardaïa, ajoutant que les travaux d'aménagement du Jardin permettront de mettre en place les meilleures conditions à même d'enrichir le zoo par cette espèce. Concernant les noms des nouveaux bébés lions, la même responsable a appelé les citoyens et les personnes intéressées par le monde des animaux à visiter la page officielle du Jardin d'Essai sur Facebook pour proposer des noms, qui devront être choisis par vote. La lionne Liza avait donné naissance en février 2019 à deux lionceaux, malheureusement morts à l'âge 5 mois après avoir contracté le «Parvovirus», un virus qui a affecté leur appareil digestif et affaibli leur système immunitaire. La vétérinaire avait expliqué que le refus de la lionne d'allaiter ses petits était à l'origine de la faiblesse de leur système immunitaire.

Houda H.



**L'ECHO**  
D'ALGERIE  
INFORMER ET PENSER LIBREMENT  
Quotidien National d'Information

[www.lechodalgerie-dz.com](http://www.lechodalgerie-dz.com)